JGA 2608 Courtelary 98e année Vendredi 26 novembre 2021 Nº 43

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9 h
Officiel : mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur **www.bechtel-imprimerie.ch**

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

SAINT-IMIER

Le meilleur de Saintimania malgré tout

Les danseuses et danseurs de Saintimania répètent sans relâche depuis le mois de septembre

Après une année de pause forcée, la fameuse revue de Saint-Imier revient sur scène en 2022, avec une formule best of, qui pourra être découverte les 21, 22 et 29 janvier à la Salle de spectacles.

Economiser sur tout sauf la qualité

Le titre complet du nouveau spectacle est : « Saintimania Best of, aussi drôle que possible, aussi prudent que nécessaire… » On l'aura compris, les allusions à la crise du covid ne devraient pas manquer !

Cette crise aura donné bien des sueurs froides aux membres de la troupe. Après l'annulation pure et simple de l'édition 2021, l'incertitude demeure pour celle de 2022. Dans la situation actuelle, il a été décidé de proposer tout de même une revue en janvier. Mais afin de diminuer les risques financiers, ce ne sera pas une création entièrement nouvelle.

« Nous avons choisi de nous lancer dans un best of des éditions précédentes. Ce qui nous permet d'économiser des frais de costumes, puisque nous pouvons reprendre les anciens – avec, parfois, quelques ajustements au niveau des tailles ! – de réutiliser certaines structures des décors et de reprendre les arrangements musicaux déjà existants, » explique Cézanne Trummer, membre du comité et responsable des chorégraphies.

Il faut dire que le budget de Saintimania est plus restreint que d'habitude, surtout en raison du moins grand support financier de la part des sponsors privés en proie à des difficultés économiques. La commune, le CJB et le football club Saint-Imier apportent comme toujours leur soutien à la manifestation. De plus, une soirée spéciale halloween a permis de récolter quelques fonds pour arrondir le budget.

« En reprenant les meilleurs moments de nos spectacles précédents, nous pouvons assurer un maximum de qualité et vraiment donner le meilleur de nous-mêmes, » rassure Cézanne Trummer.

De la danse, du chant et de l'humour

Ce best of aura bien sûr un fil rouge, qui sera cette année les délires qui sont nés durant la période de pandémie, où il a fallu trouver de nouveaux moyens de se divertir tout en restant chez soi. Des sketches marqués du fameux virus viendront donc s'intercaler entre les grands tableaux dansés et chantés, dans un esprit traditionnel de revue, servis par onze interprètes et sept musiciens.

« En reprenant les moments forts de nos anciens spectacles, nous jouons sur l'effet *nostalgie*, qui a très bien fonctionné sur nous-mêmes et que nous espérons transmettre au public. Dans le choix des morceaux de musique, nous avons comme toujours cherché à trouver la bonne balance entre titres récents et tubes du passé, entre émotion, dynamisme et charme, » explique Cézanne Trummer, qui était partie se former à l'art du music-hall à New York.

Bref, ça va bien bouger sur scène !

Des bénévoles enthousiastes

Même si Saintimania cherche à se rapprocher d'un niveau professionnel, qui lui permettra peut-être un jour de s'exporter plus loin que Saint-Imier, tous les membres de la troupe sont des amateurs qui consacrent leur temps bénévolement à la réussite de l'événement. L'équipe est jeune, avec une moyenne d'âge en dessous de trente ans, mais elle s'inquiète déjà pour son avenir. Il est vrai que les gens dans la vingtaine quittent souvent la région pour poursuivre leurs études et ne reviennent pas forcément. La troupe ouvre donc grandes ses portes pour accueillir de nouvelles personnes prêtes à se lancer dans l'aventure.

Pas besoin d'être John Travolta ou Céline Dion pour rejoindre la troupe. La danse et le chant s'y apprennent sur le tas, avec Cézanne Trummer et Sandro Morandin comme guides pour les chorégraphies et Julie Nemitz et Lisa Roulin comme maîtresses chanteuses.

Mais Cézanne Trummer précise : « Attention, nous ne sommes pas une école ! Mais forcément que les gens qui travaillent avec nous finissent par acquérir des bases. Nous sommes également ouverts à tous les courants artistiques. Ce sont les gens qui forment la troupe qui créent un spectacle qui leur convient. Peut-être qu'une de nos prochaines revues aura une touche plus urbaine, avec des passages inspirés du hip-hop. »

Prélocations le 4 décembre

Pour être sûr de trouver une place pour l'une des trois représentations, qui peuvent être dégustées avec ou sans repas, vous pouvez profiter de la séance de prélocation qui sera ouverte le samedi 4 décembre, à la brasserie de La Place, de 9 heures à 11 heures.

Vous trouverez toutes les informations concernant le spectacle sur le site www.petitnouvelandufc.ch

Rappelons enfin que tous les bénéfices récoltés par Saintimania sont entièrement reversés au FC Saint-Imier, qui peut ainsi financer l'encadrement et les camps pour ses juniors. | *tl*

SOMMAIRE

Un médicentre à La Heutte ?
A l'ordre du jour de la prochaine assemblée 5

Il était une fois 1921 à Corgémont
Dans le rétroviseur de l'archiviste 11

Action à reconduire
Déchets spéciaux Courtelary-Cormoret 13

Un livre et une exposition
L'Inde de tous les instants au CIP 15

Le solaire a le vent en poupe
Les installations fleurissent dans la région 16

Jetez un coup d'œil à l'agenda
Ne manquez aucun événement ! 16

Participez à notre concours
... et régalez-vous avec de délicieux chocolats 17

Réclame

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER
rue Paul Charmillot

Maison mitoyenne

Intérieur entièrement refait à neuf !

Sur 4 niveaux. Très lumineux

Avec jardin, balcon et une place de parc.

Loyer 1950 fr. + charges

Infos / visite :
Tél. 079 944 26 08

À LOUER
SONVILIER

Appart. 6 pièces
135 m²

1er étage, cuisine agencée, cheminée. Salle de bains avec douche à l'italienne, baignoire et meuble double vasques. Loyer 1400 francs + 280 fr. charges

Renseignements: **078 942 02 42**

À LOUER
PÉRY

Place de parc
dans garage souterrain

Libre de suite **079 215 11 76**
Email : reba22@bluewin.com

Temple de La Ferrière

Vendredi 10 décembre à 20 h

CONCERT DE NOËL DE LA FANFARE

Direction Jacques Geiser

Boissons chaudes et collations à la fin du concert

Match au loto

Orvin, samedi 4 décembre 20 h 15, Halle de gym

Quine, Double quine, Carton

20 passes dont 2 royales hors abonnement

Corbeilles garnies, assortiments de viande, nombreux bons, petite et grande brouette garnies, une montre Maurice Lacroix

Le certificat Covid est obligatoire

Se recommande : le FC Orvin

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

EIN
Ensemble Instrumental de La Neuveville

Un souffle de légèreté

Samedi 27.11.2021, 20h
Temple de Corgémont

Dimanche 28.11.2021, 17h
Blanche-Eglise, La Neuveville

eineuve.ch

27 & 28 novembre 2021

Corelli
Cimarosa
Mozart
Bartók
Gershwin
Piazzola

Olivier Membrez
Direction
Marta Sánchez Paz
Hautbois
Delphine Granges
Premier violon

ESPACE NOIR
Rue Francillon 29 – 2610 Saint-Imier
032 941 35 35
www.espacenoir.ch – info@espacenoir.ch

Tout fout le camp

Chansons réalistes des années 30 revisitées et toujours furieusement actuelles

Samedi 27 novembre à 20 h

Entrées au chapeau
Informations : voir communiqué

Gerber
succ. de Johnny Schwab

Pompes funèbres
Bienne et environs
Route de Brügg 12
2503 Biel-Bienne
info@pfgerber.ch

Bestattungen
Biel und Umgebung
Brüggstrasse 12
032 365 50 15
www.pfgerber.ch

Favorisez nos annonceurs

GesAd
FABIENNE RAEMY
Gestion, Administration & Fiscalité

Comptabilité - TVA
Bouclement - Affaires fiscales
Contentieux

Les Saigneules 17 – 2515 Prêles
gesad@bluewin.ch - Tél. 032 342 27 68

Concerto pour orgue, cordes et timbales

L'AMC présente

Francis Poulenc
Johan Treichel, orgue
Orchestre dirigé par Philippe Krüttli

Collégiale de Saint-Imier
28 novembre à 17 h

Entrée libre, collecte

Avec certificat Covid

LA ROSERAIE

ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

L'Orchidée Institut de Beauté

Place du Marché 5
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 25 39
www.institut-orchidee.ch

Marché de Noël et portes ouvertes à l'Institut de Beauté L'Orchidée à Saint-Imier

Votre institut de beauté et de bien-être vous convie, dans ses locaux (place du Marché 5 à Saint-Imier), à son marché de Noël.

C'est l'occasion de venir découvrir nos techniques d'épilation définitive à «l' Electrolyse» et au «Laser Diode».

Vendredi 26 novembre de 16 h à 20 h
Samedi 27 novembre de 9 h à 16 h

Nous vous proposerons des offres spéciales : des coffrets, des « bons cadeaux », etc.

Lors de ces deux jours, je vous ferai bénéficier d'un **rabais de 20 %** sur tous vos achats, sur les abonnements et sur les «bons cadeaux».

Qui dit Noël dit cadeaux, pour l'occasion il y aura des prix à gagner !
A l'extérieur, un thé et du vin chaud, ainsi qu'une soupe de courge, vous seront offerts !

Christelle et son équipe

UTILISER UN ORDINATEUR, C'EST DIFFICILE?
APPRENONS ENSEMBLE!

Inscrivez-vous à un cours d'informatique, de calcul, de lecture ou d'écriture.
0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch
SIMPLEMENT MIEUX

COMMUNE DE TRAMELAN

Vente de sapins de Noël

Des sapins de Noël seront vendus à la **Grand-Rue 34** par l'entreprise Top Elagage & Jardin Sàrl le

samedi 4 décembre 2021 dès 9 h

Tentes chauffées
Raclette servie par le Service de Défense – Bar

Nous rappelons en outre qu'il est strictement interdit de couper des sapins en forêt.

Commune de Tramelan

EGLISE EVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG
EVANGELISCHE MENNONITEN GEMEINDE SONNENBERG

VENTE DE L'AVENT

27 novembre 2021 de 9 à 14 heures

En raison de la pandémie, deux sites seront ouverts (sous réserve de modification selon directives sanitaires)

à la **rue des Prés 21** et à la **Place du Marché** à Tramelan

Animations pour les enfants

Sur les 2 sites :
Pains – Tresses – Tourtes – Pâtisseries – Sandwiches et canapés
Couronnes – Bricolages – Tombola

Repas à l'emporter : Soupe – Tartes flambées
Boissons chaudes : à la Rue des Prés

VENEZ DECOUVRIR
DES EXPOSANTS UNIQUES AU

MARCHÉ DE NOËL DE CORMORET

SAMEDI 11 DECEMBRE 2021
DE 10H00 À 17H00
A LA SALLE POLYVALENTE
ENTREE LIBRE
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Saint-Nicolas de 15h à 16h pour les enfants jusqu'à 12 ans du cercle scolaire COVICOU
Hot fondues, hot-dog, pâtisseries, croque-monsieur et boissons

amacc
Commune municipale de Cormoret

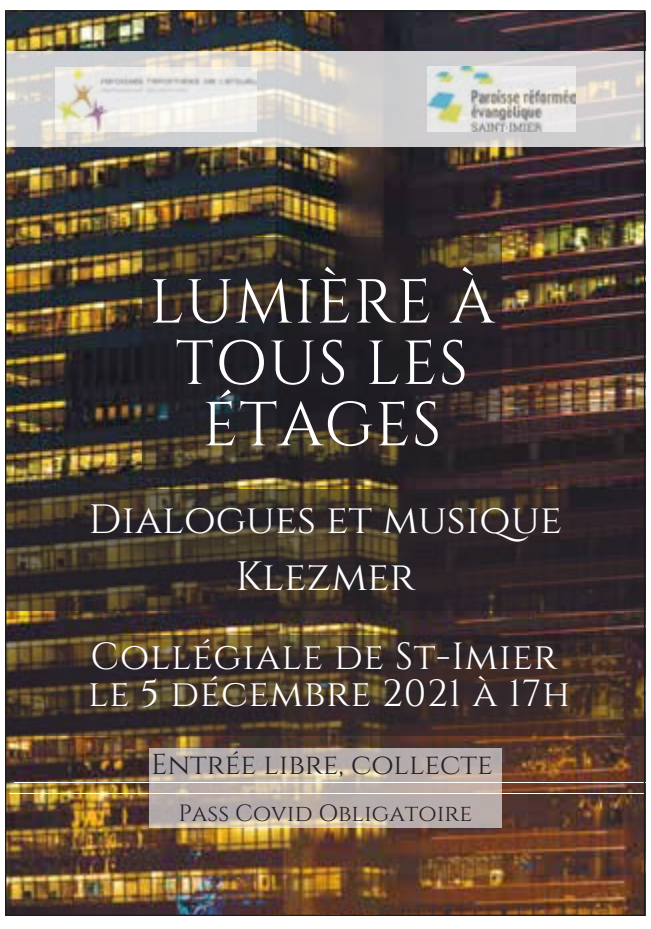

Kanton Bern
Canton de Berne

Se protéger ?
Bien sûr !

www.be.ch/vaccination-corona

ORVIN

Et si on organisait un concert d'automne ?

Réflexion menée par le groupe des jeunes musiciens de l'EJMO

Les jeunes de l'EJMO innovent avec un concert d'automne

Après sa création en 2014, l'EJMO a progressé de manière remarquable et s'est produit à l'occasion de divers concerts et manifestations. Le dernier en date fut le concours JMJ 2021 qui eut lieu à Courchavon-Courtemaîche et dont le groupe prit la 7e place sur 16 ensembles. « Mais, jamais de concert en automne », c'est la raison pour laquelle, ce dimanche 28 novembre aura lieu le premier concert d'automne de l'EJMO à la halle de gymnastique d'Orvin. Sous la direction de Johnny Vicenzi, l'ensemble vous présentera son travail en interprétant différents morceaux représentatifs de l'engouement musical et dynamique du groupe. L'ensemble de jeunes vous fera voyager à l'écoute de divers thèmes connus tels que *Raiders March* de John Williams, *Final Countdown* de John Higgins et bien d'autres.

Ouverture des portes à 15 h 30, début du concert 16 h, certificat Covid obligatoire.

L'entrée est libre, collecte en fin de concert. Une partie récréative avec des gaufres et des boissons prolongera l'après-midi.

Le groupe vous attend nombreuses et nombreux afin de partager ces moments musicaux en votre compagnie. | *jcl*

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Cercle des communes du Bas-Vallon

Pour rappel, le Cercle des Communes du Bas-Vallon comprend les Municipalités d'Evilard-Macolin, Orvin, Sauge, Romont et Péry-La Heutte, et a pour but d'asseoir une collaboration constructive entre ces communes. La Commune d'Orvin en a assuré la présidence pour les années 2020 et 2021, présidence qui s'est achevée par l'Assemblée générale tenue à Orvin jeudi passé. Les maires (Madeleine Deckert pour Evilard-Macolin, Patrik Devaux pour Orvin, Pierre-Alain Grosjean pour Sauge, Yvan Kohler pour Romont et Claude Nussbaumer pour Péry-La Heutte) se réunissent tous les deux mois pour débattre des problèmes communs et y apporter des solutions concertées. Et deux fois par année se tiennent les Assemblées générales, réunissant tous les conseils de ces communes avec les secrétaires, et sont invités également les maires des communes voisines. La dernière réunion s'est penchée sur divers thèmes, dont le contrôle des champignons qui peut s'effectuer à Evilard chez le Dr Urs Bloesch ; sujet très attendu et débattu, les importants travaux à venir sur la N16, les fermetures des voies descendantes puis montantes ainsi que la création d'une voie de délestement pour les véhicules lents et les vélos. MM. Floc'hic et Brugger, de l'Office Fédéral des routes, avaient fait le déplacement d'Orvin pour donner aux maires et conseillers les informations sur ces travaux. Et pour terminer, Richard Vaucher et Patrick Linder sont venus livrer un message extrêmement positif et dynamique concernant les futures activités de la Fondation pour le Rayonnement du Jura bernois. Cette assemblée a aussi été l'occasion de rendre hommage à des élus qui quittaient ou avaient quitté leurs fonctions : maire d'Orvin jusqu'à fin 2020 et personnage largement connu dans le Bas-Vallon et au-delà, Marc-André Léchot a été remercié par ses pairs pour son action et une attention lui a été remise pour ses longues années au service de la collectivité. Maire de la Commune invitée de Nods, Willy Sunier, qui se retire à la fin de l'année, a lui aussi été chaudement applaudi par l'Assemblée. En 2022, c'est la Commune municipale d'Evilard-Macolin qui reprend la présidence tournante du Cercle. | *cm*

Délégations municipales

- Arthur Balz a participé à la dernière assemblée générale du Parc Régional Chasseral à Saint-Imier ;
- Patrik Devaux, maire, a représenté la Municipalité à l'assemblée de l'Association Parking Les Prés-d'Orvin (APO) le jeudi 25 novembre à Orvin. Et dans sa dernière séance, le Conseil Municipal a désigné le délégué permanent de la Commune d'Orvin pour l'APO en la personne de Julien Tièche ;
- Gautier Boder représentera la Municipalité le 2 décembre à l'assemblée de la Protection civile du Jura bernois à Tramelan. | *cm*

Chemin du Dardet

La pose de l'enrobé bitumineux a été réalisée sur la route communale du Dardet. De cette manière, le déneigement et l'entretien de cette route seront facilités pour notre voirie. | *cm*

Association Les Pommes vertes

Le Conseil municipal a décidé de faire un don de soutien à la toute nouvelle association Les Pommes vertes d'Orvin, association de jeunes parents qui désirent animer le village par des activités et l'organisation de rencontres ludiques. | *cm*

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

Décoration du sapin de Noël à Plagne

Comme l'année dernière, les enfants motivés sont invités à venir décorer le sapin de Noël placé dans le rond-point devant l'ancien restaurant du Cerf. Chacune et chacun peut, selon son désir, créer, fabriquer, bricoler ou juste apporter une décoration à accrocher sur une branche du sapin ! Attention de ne pas faire des décorations trop petites ou trop foncées, car elles seront difficilement visibles.

Le rendez-vous est fixé au samedi 27 novembre dès 15 h. Afin de respecter les directives sanitaires en vigueur, nous vous demandons de vous inscrire auprès de la famille Bösiger au 079 417 91 69.

Merci d'avance à tous les artistes en herbe ! | *cm*

Illumination des sapins de Noël

Pour terminer cette année, nous organisons un apéro sous les sapins de Noël le jeudi 2 décembre de 18 h à 19 h 30. Venez nous rendre visite aux endroits suivants :

- Frinvillier : devant le centre communal
- Vauffelin : sur la place de la fontaine
- Plagne : devant le bureau municipal

Nous nous réjouissons de partager ce moment de convivialité en votre compagnie ! | *cm*

BAS-VALLON

Beaucoup d'invités, peu de participants

Cette année, les promotions civiques pour le Bas-Vallon étaient organisées par la commune de Romont. Sur 70 invitations, seuls 10 jeunes se sont inscrits pour une initiation au curling à la Tissot-Arena. La soirée a débuté par l'apéritif pendant lequel Jean-Marc Challandes, le représentant du conseil de Romont a fait une petite rétrospective des années 2002 et 2003 et incité les jeunes à s'engager dans la politique.

Les participants ont ensuite apprécié un moment sur la glace en découvrant le curling, sport qui apporte le plus de médailles à la Suisse, après le ski.

La soirée s'est poursuivie au restaurant de la patinoire, avec une fondue chinoise et dans la bonne humeur. | *yk*

Les 10 jeunes accompagnés par les représentants des communes du Bas-Vallon

Réclame

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI

Travaux sur la ligne de chemin de fer, Reuchenette, 1909

En 1903, La Société des fabriques de ciment Portland R. Vigier Luterbach & Reuchenette établit une succursale Fabrique de ciment et de chaux à Reuchenette et Rondchâtel. En 1909, une voie de chemin de fer est construite pour relier la cimenterie au réseau ferroviaire.

© Mémoires d'Ici, Fonds Josef et Joseph-Edgar Luterbacher

PÉRY-LA HEUTTE

Venez soutenir le Téléthon !

Le Téléthon aura lieu samedi 4 décembre de 11 h à 16 h au centre communal de Péry et sera organisé par le Ski-club de La Heutte.

Dès 11 h, vous trouverez sur place ou à l'emporter de la soupe aux pois, des saucisses, de la pâtisserie et diverses boissons.

Dès 11 h 30, la fanfare Filarmonica La Concordia de Bienne nous offrira un intermède musical qui sera suivi par les chants du Yodleurs-Club de Péry-La Heutte.

De 13 h à 15 h, nous aurons la visite de Saint-Nicolas qui offrira à chaque enfant un petit paquet surprise ! | *ski-club la heutte*

Le petit Nouvel An du FC ST-IMIER
PRÉSENTE

Prélocations

Saintimania Best of

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021
DE 9H À 11H
BRASSERIE DE LA PLACE
SAINT-IMIER

DATES DES SOIRÉES: 21 - 22 - 29 JANVIER 2022
SALLE DE SPECTACLES, SAINT-IMIER
WWW.PETITNOUVELANDUFC.CH

Nouveau
SAMAIDD
Service d'aide
et de maintien à domicile
Saint-Imier et environs
www.samaidd.com Tél. 079 439 28 95

TEST Covid-19 avec certificat dans les 15 min.
Uniquement sur rendez-vous.

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

Numéro national
0842 80 40 20
Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78
Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53
Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33
ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Emplois

« La Fondation La Pelouse » à Saint-Imier met au concours les postes suivants:

ASE diplômé(e), à 50 %, en CDD pour une durée de 6 mois, secteur crèche.
Entrée en fonction: 15 janvier 2022 ou à convenir

ASE diplômé(e) remplaçant(e), à 20 % minimum, secteur crèche.
Entrée en fonction: 15 janvier 2022 ou à convenir

Educateur(trice) de l'enfance en formation, à 50 %,
secteur école à journée continue.
Entrée en fonction: 15 août 2022

Les dossiers complets (lettre de motivation, CV, copie diplôme, attestations de travail) sont à envoyer, **jusqu'au 8 décembre 2021**, à:
Fondation La Pelouse, Direction
CP 64, 2610 Saint-Imier

Jeu, achat, sexe… Est-ce que tout tourne là autour?

Souhaitez-vous changer votre comportement? Santé bernoise propose infos, consultation et thérapie.

Prenez rendez-vous pour un entretien d'information. Les consultations ont lieu à Bienne, Moutier, Tavannes et St-Imier. Elles sont gratuites.

Fondation Santé bernoise
032 329 33 73
bienne@beges.ch
Chat
www.santebernoise.ch
Consultation en ligne sécurisée:

Santé bernoise
Berner Gesundheit

Soupe aux pois à l'emporter
Ski-club Courtelary
samedi 27 novembre dès 11 h 30
Espace Nicolas Béguelin de Courtelary
Devant la boucherie Vuitel à Cormoret
Amenez votre contenant ! Nous nous chargeons du contenu !

Placez votre annonce
ICI
1 col x 55 mm
44 fr. + TVA

SONVILIER
Les Razmokets

La Crèche municipale « Les Razmokets » à Sonvilier met au concours le poste suivant:

1 apprenti(e) assistant(e) socio-éducatif(ve)

Entrée en fonction: 1er août 2022 jusqu'au 31 juillet 2025

Profil souhaité
- Personne dynamique, motivée, disponible et flexible
- Personne ayant des facilités de contact, sociable et qui aime travailler en équipe et avec des enfants
- Personne qui a le sens de l'organisation, qui est créative et qui sache faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons
- Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure

Les candidatures accompagnées des documents usuels sont à adresser à la Municipalité de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier avec la mention du poste jusqu'au 13 décembre 2021.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à Mme Juliane Gaudenzi (032 940 14 86), directrice de la crèche municipale.

CONCERT D'AUTOMNE
Halle de gymnastique - Orvin
DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021
Les coulisses de l'EJMO
Direction: Johnny Vicenzi

15H30 - OUVERTURE DES PORTES
16H00 - CONCERT DE L'EJMO
ENTRÉE LIBRE - CHAPEAU À LA SORTIE
Passe COVID obligatoire

MIDI FONDUE
Team Vallon
5 décembre 2021
de 10h30 à 15h
Salle de paroisse catholique
Corgémont
En faveur des Team juniors des clubs de football du Vallon de St-Imier
Fondue (200gr) 20.00
Pour plus d'informations
Facebook @teamvallon

enneasoft sàrl

Entreprise d'informatique à Corgémont cherche

un(e) intervenant(e) en support informatique aux utilisateurs(trices) à temps partiel (60 % à 80 %)

Entrée: date à convenir
Le support téléphonique et par télémaintenance en relation à l'ERP SORBA sera votre tâche principale. Vous serez amené(e) à avoir des échanges réguliers avec le support suisse-allemand à Saint-Gall.

Vos compétences :
- parfaitement bilingue (allemand-français)
- très bonnes connaissances en informatique
- aime le contact avec la clientèle
- capacité de synthèse, d'analyse et de résolution des supports
- personne responsable, dynamique et proactive
- connaissances basiques dans le domaine de la comptabilité et de la construction seraient un plus

Nous vous offrons :
Une place avec une grande liberté d'action dans une entreprise dynamique et jeune. Nous vous assurons un soutien professionnel dans un environnement de travail agréable.

Nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation et votre CV.

E-mail: **info@enneatime.ch**
Adresse: **enneasoft sàrl – Rue de l'Avenir 4 - 2606 Corgémont**

Pour vous démarquer en un clin d'œil
Agence de communication
Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

L'administration communale chauffe involontairement l'air extérieur...

Les premiers points au menu de l'assemblée municipale du 13 décembre et notamment les nouvelles fenêtres prévues sur le bâtiment municipal

Un menu copieux attend les participants à l'assemblée municipale du 13 décembre prochain, qui se déroulera au Centre communal de Péry.

Rappelons en préambule que le port du masque et la distanciation sociale seront de rigueur durant cette soirée.

Une occasion à saisir

Voici une vingtaine d'années que la commune de Péry-La Heutte (préalablement celle de Péry) a demandé pour la première fois aux instances cantonales compétentes de créer un trottoir le long de la route de Reuchenette, histoire d'assurer la sécurité des piétons en cet endroit très fréquenté notamment par les promeneurs et autres utilisateurs de la patinoire. Or aujourd'hui, le canton entre enfin en matière, qui prévoit de réaliser cet aménagement l'année prochaine ou/et en 2023.

Le Conseil municipal souhaite profiter de ce chantier routier cantonal pour rénover, respectivement remplacer les canalisations d'eaux usées et d'alimentation en eau potable, le long de cette portion de route. Les synergies sont évidentes entre ces deux objets.

L'Exécutif propose donc aux ayants droit d'approuver un crédit d'investissement de 452 000 francs, qui financera à la fois cette réfection de conduites et la part communale au nouveau goudronnage.

La démographie l'exige

Un autre crédit d'investissement, de 990 000 francs celui-là, sera soumis au Législatif pour l'agrandissement de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV), à Corgémont. Notre assemblée doit se prononcer sur le crédit total, mais sans perdre de vue que la part à charge de Péry-La Heutte atteindra environ 284 000 francs, équivalant aux quelque 29 pour cent qu'elle représente actuellement.

La parcelle de La Heutte que le Conseil municipal souhaite acquérir

L'effectif de l'ESBV a considérablement crû ces toutes dernières années et sera particulièrement important dès la rentrée prochaine, en raison de l'évolution démographique dans son bassin de recrutement. Elle a donc impérativement besoin de locaux supplémentaires.

Le meilleur projet

Le projet d'agrandissement soumis cet automne par Corgémont aux Législatifs des quatre communes membres est harmonieux et efficient: en reliant les deux bâtiments actuels par une construction nouvelle, il permettra de créer deux nouvelles salles de classe et une salle des maîtres digne de ce nom et de l'effectif enseignant. Aujourd'hui, seule une passerelle, construite dans la partie nord, circule entre ces immeubles; le volume libre, sous et à côté de cette passerelle, sera occupé de manière optimale, tout en rendant le déplacement nettement plus aisé dans l'ensemble du complexe, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Le Conseil recommande à ses administrés d'approuver ce projet, dont il souligne qu'il est incontestablement le meilleur, à tous points de vue, présenté depuis les premières réflexions lancées sur cet agrandissement.

Gaspillage d'énergie

Le troisième crédit d'investissement proposé se monte à 100 000 francs et est destiné à financer de nouvelles fenêtres pour la façade sud du bâtiment de l'administration municipale. Actuellement, la chaleur dispensée dans le bâtiment ressort en partie par les fenêtres de bois qui ne correspondent plus du tout aux standards d'isolation.

Tout en mettant fin à ce gaspillage d'énergie, le Conseil municipal prévoit de rendre l'immeuble, du moins son rez-de-chaussée dans un premier temps, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux visant à cet accès se justifient pleinement, car même si l'administration venait à déménager, cet immeuble conserverait une utilisation publique.

Au Paradis

Dans sa lancée des crédits d'investissement, l'assemblée se penchera ensuite sur celui qui doit permettre divers aménagements sur la place de sport du Paradis, à La Heutte.

Avec les 120 000 francs prévus, les autorités projettent d'abord d'installer le conteneur mis à disposition par l'entreprise Vigier, en l'installant sur un radier ad hoc; ce faisant, la nouvelle buvette sera alimentée en eau potable et en électricité, et équipée d'une canalisation pour les eaux usées.

Le projet inclut également la création d'une place de stationnement pour une quinzaine de véhicules et d'un cheminement jusqu'au conteneur, tous les deux faits de chaille.

La future buvette pourra accueillir une trentaine de personnes, en l'état actuel des mesures sanitaires, et rendra d'éminents services aux sociétés, clubs et autres groupements locaux. Un tarif de location sera établi prochainement.

Un médicentre?

Ultime crédit d'investissement, celui de 220 000 francs vise à l'achat, par la commune, de la parcelle numéro 353 de La Heutte (voir photo ci-contre). Le Conseil municipal souhaite construire là un médicentre et un nouvel immeuble pour l'administration communale.

Dans les prochaines éditions de ces Avis officiels, nous vous présenterons les autres objets qui seront soumis à l'assemblée municipale du 13 décembre. | *cm*

Déchets ménagers: les collectes, c'est fini!

Tous les habitants de Péry-La Heutte doivent glisser leurs ordures ménagères dans des sacs officiels, et les introduire ensuite dans un des conteneurs semi-enterrés

Les autorités et les services techniques municipaux rappellent à la population de toute la commune que les collectes des déchets ménagers sont définitivement supprimées, aussi bien à La Heutte qu'à Péry. Dans le premier village, la place du Lion d'Or est pleinement fonctionnelle depuis cette semaine et c'est donc dans un de ses trois conteneurs semi-enterrés que l'on glissera son sac à ordures officiel.

Comme auparavant, on privilégiera le tri à la source, afin de glisser le verre, l'aluminium, le fer blanc, les piles, le pet et les textiles dans les conteneurs ad hoc, qui sont disponibles sur les EcoPoints municipaux.

Les tournées maintenues

Certaines catégories continuent à être récoltées dans les rues de la commune.

Ainsi les déchets verts (substances compostables ménagères, telles que les épluchures, l'herbe, les feuilles et autres déchets de jardin), sont collectés chaque quinzaine, s'ils sont déposés sur les points blancs et dans des Végébox ou des contenants du même type.

Le papier et les cartons sont récoltés eux aussi sur les points blancs, une fois par mois selon le calendrier précisé sur le MEMOdéchets.

Les entreprises, artisans et commerces locaux qui le souhaitent peuvent conserver leurs conteneurs à roulettes et à vignette. Ils doivent cependant avertir l'entreprise Reichert, par téléphone le mercredi, s'ils souhaitent qu'elle vide ces derniers le lendemain.

Six jours par semaine

Les ménages, y compris dans les immeubles locatifs, doivent donc éliminer leurs ordures ménagères, réunies dans des sacs consignés, en les glissant dans un des conteneurs semi-enterrés disponibles à travers la commune, à savoir sur la place du Lion d'Or de La Heutte, ainsi qu'en quatre lieux de Péry: au sud de l'administration municipale (rue du Collège), à la rue de la Gare, à la rue des Maléchielles et au bas de la rue du Perset.

Désormais, chacun peut éliminer son sac selon son propre rythme. Comme les EcoPoints, les conteneurs sont en effet disponibles six jours par semaine, à savoir du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 20h, le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h.

On veillera à respecter ces horaires et à glisser dans les conteneurs semi-enterrés des sacs officiels exclusivement. | *cm*

Pique-nique: à Ruege ou au printemps prochain

Une seule place de pique-nique reste ouverte tout l'hiver, à savoir celle de Ruege

Comme de coutume, les places officielles de pique-nique, sur le territoire communal, sont entrées en hibernation cette semaine. Jusqu'au printemps prochain, la population et les visiteurs sont conséquemment remerciés de ne pas utiliser les sites des Bains, du Paradis et des Rontues.

Les services techniques ont installé sur ces trois places des protections permettant aux infrastructures de mieux supporter les attaques de l'hiver et donc de demeurer en bon état pour la prochaine saison estivale. Les passants sont instamment priés de ne pas toucher à ces protections.

Rappelons que si les trois places de pique-nique susmentionnées demeurent inaccessibles jusqu'à la belle saison 2022, celle de Ruegge (entre les villages de Péry et de La Heutte) reste pour sa part utilisable en permanence, pour les personnes que le froid ne retient pas. | *cm*

FENÊTRES DE L'AVENT

● Dimanche
○ Lundi à samedi

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Calendrier de l'Avent : dès mercredi à l'école !

Le programme précis du calendrier de l'Avent géant est au point, avec de nombreux rendez-vous sympathiques donnés à toute la population. Ci-dessous la liste des illuminations avec, le cas échéant, les horaires de réception pour un verre de l'amitié ; les visiteurs sont par avance remerciés de prendre une tasse avec eux (sans mention horaire, il ne sera pas organisé de verre de l'amitié). Le calendrier 2021 :

1. Ecole enfantine, Péry
Dès 18 h
2. Agnès et Eddy Bersier
Grand-rue 11 à Péry
Dès 18 h
3. Patricia et Julien Grosjean
Rue des Tilles 35, Péry
De 18 h à 20 h
4. Liselotte Vögeli
Rue du Perset 7, Péry
Dès 18 h
5. Jacqueline et Thomas Sutter
Rue du Montoz 10, Péry
Dès 17 h
6. Aline et Steve Aeby
Rue de la Gare 3, Péry
7. Marianne Zwahlen et Elisabeth Mazzarol
Rue de la Reuchenette 10, Péry
8. Commune municipale
Rue du Collège
De 18 h à 21 h
9. Célia Aufranc, Broc en Fleur
Péry
10. Centre d'animation jeunesse
Centre communal Péry
De 18 h à 21 h
11. Janet Sykes et Philippe Racine
Rière-Ville 3, Péry
Dès 18 h 30
12. Famille Antonietta Böckle
Rue de la Gare 29, Péry
Dès 17 h
13. Ecole primaire
14. Monique Huguelet
Rue de la Bergerie 6, Péry
Dès 18 h
15. Françoise et Antoine Blaser
Rière-Ville 11, Péry
Dès 18 h
16. Ecole à journée continue
De 15 h 30 à 17 h
17. Déborah Progin et Loïc Fromageat
Rue de la Colline 13, Péry
Dès 19 h
18. Soazig Bessire
Rue du Jura 7, Péry
19. Line et Jeanne Häring, Antonia Orha, Caroline Kuhn
Rue de la Gare 30, Péry
Dès 17 h
20. Sylvie et Olivier Monnier
Rière-Ville 9, Péry
21. Monique Criblez
Rue du Montoz 6, Péry
Dès 18 h
22. Zénaïde, huilerie Huissoud
Grand-rue 6, Péry
Dès 17 h
23. Ursula Steiner, Atelier des Fleurs
Chemin du Collège 2, La Heutte
Dès 18 h
24. Famille Daniel Bessire, écurie du Tillement
Rue du Jura 5, Péry
Dès 16 h

FENÊTRES DE L'AVENT À ORVIN

1. Commune municipale
Place du Village
Accueil dès 18 h 30
2. Brasserie BLZ
L'Echelette 7
Accueil dès 18 h
3. Coopérative l'Orvine
L'Echelette 5
Accueil de 18 h à 20 h
4. Léchot Cosette
La Charrière 4
Accueil dès 18 h
5. Thommen Chantal
Les Oeuches 7
Accueil dès 18 h 30
6. Association Pomme Verte Orvin
La Charrière,
place de jeux bourgeoisie
Accueil dès 17 h
Visite du Saint-Nicolas
7. Girardin Carine et Christophe
Le Crêt 10
Accueil dès 18 h
8. Léchot Mariette et François
Sous les Roches 11
9. La Perle lumineuse / Lunessence
Les Oeuches 1
Accueil de 18 h à 21 h
10. Vorpe, vins et dégustation
Route des Prés d'Orvin 25
Accueil dès 18 h
Soupe à la courge et vin chaud
11. Chopard Dorota et Stéphan
Sonville 11
Accueil
12. Tamara Brodard/Joël Brechbühl
Le Sentier 12
Accueil dès 17 h
13. Leuthold Laura et Jonas
L'Eaubelle 22
Accueil de 17 h à 19 h
14. Liechti Dominique et Paul
Le Coin 7
15. Marotta Aline et Raphaël
Sonville 20
Accueil dès 18 h
16. Résidence Les Roches
Les Oeuches 26
17. WEL Consulting
Route Principale
Accueil dès 17h
18. Bourgeoisie
Hangar, route des Prés
Accueil et vente de sapins
19. Nikles Jürg et Françoise
L'Eaubelle 20
Accueil dès 17 h 30
20. Hofstetter Aurore et Cédric
L'Eaubelle 18
21. Nicole Henzirohs et Christian Montandon
Le Sentier 23
Accueil de 17 h à 20 h
22. Feller Frédéric
Le Coin 2
Accueil dès 19 h 30
23. Kangangi Marion et Alex
Prés-Martin 1
Accueil dès 17 h 30
24. Burger Sandra et Rudolf
La Hôle (Prés d'Orvin)

FENÊTRES DE L'AVENT À CORGÉMONT

L'hôte se charge que les mesures sanitaires sont respectées.

1. Junod Alexandre et Käslin Marilyne
Grand'Rue 18
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
2. Crèche « Les Ecureuils »
Chemin D' Eguet 8
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
3. Famille Vernez Véronique et Paul
Chemin des Longines 59
Cordiale bienvenue entre 18 h et 20 h
4. Café « La Gare », Josiane Egger
Grand'Rue 21
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
5. Boutique « Coup de Cœur »
Grand'Rue 31
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
6. Place Stauffer
Saint-Nicolas,
organisé par UCAC
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 19 h 15
7. Laiterie de Corgémont
Grand' Rue 19
8. –
9. Famille Veuve Marc-André et Nelly
Chemin des Planchers 5
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
10. Boccia Club
Promenade du Moulin 3
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
11. Beraldo Danielle, marché de Noël
Le Chaumin 3
Cordiale bienvenue
entre 16 h et 18 h
12. Famille Gerber Pierre et Géraldine
Les Carolines 49
Cordiale bienvenue
entre 16 h et 18 h
13. EJC
(Ecole à journée continue)
Rue des Collèges 12
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
14. Marchand Silvia
Quart Dessus 6
15. Famille Bösiger Lisiane et Julien
Les Longs-Champs 5
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
16. Christen Vaucher Clarisse et Marc
Chemin des Pins 9
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
17. Moser Andreas et Patricia
Sur le Crêt 3
Cordiale bienvenue
entre 19 h et 20 h
18. Famille Klopfenstein Philemon
La Villa,
Chemin Doyen Morel 25
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
19. Café Cycle 1, salle de paroisse
Grand'Rue 40
Petit déjeuner dès 9 h, avec certificat Covid
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
20. Sandrine Rohrer, « La Syrène »
Chemin D' Eguet 2
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
21. Augsburger Shiryn et Meyer Pierre-Yves
Le Clos 7
22. Dehaene Lucie et Omont Alexandre
Envers 10
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
23. Cabinet D' méd. Roland Brechbühler
Grand'Rue 13
Cordiale bienvenue
entre 18 h et 20 h
24. Ecole primaire
Rue des Collèges 12

FENÊTRES DE L'AVENT À CORTÉBERT

1. Christa et Markus Fässler
Les Chéseaux 6
2. Famille Wenger
Fromagerie Cortébert
Avec apéro / café dès 17 h
3. Famille Noirjean
Le Quart 9
4. Christine Weingart
Sous l'Age 17
5. Monika et Michel Heiniger
Grand Rue 33
6. La maison au bord de l'eau
Sous l'Age 7
Apéro et Saint-Nicolas
7. Famille De Crescenzo
Place de la Gare 2
Avec apéro / café dès 17 h 30
8. Famille Galli
Rue du Collège 5
9. Nicole et Michel Walther
Les Vernayes 25
10. Famille Freducci
Les Gros Clos 1
Avec apéro / café dès 17 h
11. Famille Grosjean
Les Vernayes 16
Avec apéro / café dès 17 h
12. Andrea Louvet et Yan Angelo Patriarca
Les Verennes 1
Avec apéro / café dès 18 h
13. Sabine Grünenwald
Rue de l'Envers 11
14. Beatrice Schneiter
Rue du Collège 10
15. Crèche les Hirondelles
Le Quart 9
Avec apéro / café
de 18 h à 19 h 30
16. Famille Fliri
Les Ruaux 7
17. Dora Kramer Wütrich
Cours d'Agibert 15
Avec apéro / café dès 17 h 30
18. Famille Grosjean
Sous l'Age 13
Avec apéro / café dès 18 h
19. Famille Quartenoud
Les Condémines 5
20. Ecole primaire
Rue du Collège 3
Avec apéro / café dès 18 h 30
avec chants
21. Famille Scheidegger
Cours d'Agibert 17
22. Famille Bachmann
Les Vernayes 4
23. Chantal Bessire
Cours d'Agibert
Avec apéro / café dès 18 h
24. Famille Bögli
Les Poiriers 3

FENÊTRES DE L'AVENT À COURTELARY

2 janvier 2022 : tour des fenêtres à pied. Rendez-vous à 17 h devant l'Espace Beguelin. Les accueils auront lieu à l'extérieur dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Pour des fenêtres de l'Avent sans déchets, n'oubliez pas de prendre votre tasse avec lors des apéros !

1. Daisy et Pierre Bühler
Grand-rue 74
Accueil dès 18 h
2. Famille Langel
Grand-rue 79b
Accueil dès 18 h
3. Famille Guerne
Pâquerettes 13
(balcon côté Bretin)
Accueil dès 18 h
4. Famille Weber
Grand-rue 46
Accueil dès 18 h 30
5. Famille Delobel
Fleur de Lys 9
Accueil dès 18 h
6. Petra et Benjamin Rindlisbacher
La Tannerie 11
Accueil dès 17 h
avec Saint-Nicolas
7. Bibliothèque
Ecole
Accueil dès 17 h
8. Famille Dalla Piazza
Fleur de Lys 11
Pas d'accueil
9. Famille Racine
Champ Cochet 4
Accueil dès 18 h
10. Famille Dubois
Bretin 7
Accueil dès 18 h
11. Famille Perrin/Froidevaux
Les Lilas 6
Accueil dès 18 h
12. Pierrette Homberger
La Fontaine 5
Accueil dès 17 h
13. Famille Hunziker
Tombet 10b
Accueil dès 18 h
14. Martine Bassin
Le Moulin 7
Accueil dès 18 h
15. Famille Moser
Les Covets 2
Accueil dès 19 h
16. Micheline et Denis Perrin
Bellevue 2
Accueil dès 18 h
17. Marie-Anne Vorpe
Bretin 29
Accueil dès 18 h
18. Famille Schüpbach
Pré du Roc 5
Accueil dès 18 h
19. Famille Zill
Rue de la Prefecture 11
Accueil dès 17 h
20. Ecole enfantine
Grand-rue 58B
Pas d'accueil
21. Famille Cattin
Les Martinets 1
Accueil dès 18 h
22. Famille Locatelli Schwanbeck
Fleur de Lys 10
Accueil dès 17 h
23. Famille De Almeida
Fleur de Lys 6
Accueil dès 18 h
24. Administration communale
Grand-rue 58
Accueil dès 17 h

FENÊTRES DE L'AVENT À CORMORET

Invitation à prendre un thé, soupe ou autre, dès 18 h.
Les organisateurs gèrent les invitations conformément aux mesures covid en vigueur.

1. Fumagalli Annalisa
Vieille-Route 20
2. Famille Ganguillet Raphaël
Vieille-Route 27
3. Famille Quiroga
Chemin du Stand 2
4. Famille Ganguillet Damien
Vieille-Route 38
5. Wagnière Françoise et Mieville William
Vieille-Route 14
6. Grélat Emilie et Danièle
Les Frasses 6
7. Classe 1H et 2H, Collège
Nathalie Parisi
8. Famille Mueller
Chemin du Torrent 8
9. Au Carroussel
Route Principale 14
Luana Paratte
10. Famille Laïs
Chemin de la Borcairde 9
11. Famille Kaltenrieder
Le Petit-Bâle 5
12. Famille Liengme
Envers de la Gare 12
13. Eglise Mennonite
Route Principale 13
14. Classe 7H
Collège
Laurence Dubied
15. Famille Rufener
Le Petit-Bâle 22
16. Famille Geiser Pierre
Les Nioles 6
17. Wimmer Christiane et Jean
Vieille-Route 12
18. Famille Schönenberg/ Sulzmann
La Iosure 7
19. Famille Paratte
Petit-Bâle 9
Dès 16 h 30
20. Hinni Claude et Pierre
Les Frasses 1
21. Famille Calassanzio Pasqua
Petit-Bâle 13
22. Famille Geiser Marie
Chemin de la Borcairde 3
23. Coppel Chantal et Jean-François
La Closure 5
24. Famille Augsburger
Vieille-Route 14
25. –
26. Tournée 17 h 30, invitation à une soupe par CORMO'ATLAS à la salle polyvalente

FENÊTRES DE L'AVENT À VILLERET

De 17 h 30 à 19 h, les visiteurs prennent leur tasse avec sans certificat Covid.

1. Morgane et Laurent Mast
Rue de la Gare 15
Collation
2. –
3. –
4. Famille Gerber
Rue des Planches 31
Collation
5. –
6. Chez Jean-Pierre
Saint-Nicolas à 15 h 30
7. –
8. –
9. Bibliothèque
Collation
10. –
11. Famille Lachat
Rue J-R Fiechter 26
Collation
12. Florence Cudré-Mauroux
Rue Neuve 53
Collation
13. Joëlle, Claude Cudré-Mauroux et Dimitri
Sources 19
Collation
14. –
15. Famille Ouorou-Müller
Rue des Planches 30
Collation
16. Nicole Da Mota Oliveira
Rue des Pontins 23
Collation
17. Famille Schwaar
Bergerie 7
Collation
18. Cure
Evénement *Hé Sens*
spectacle itinérant
19. Famille Gerber Lehmann
L'Orée du Bois 12
Collation
20. Familles Lo Ricco Chatelain et Huber-Cuche
Rue Neuve 51
Collation
21. Famille Fischli
Rue Neuve 37
Collation
22. Ecole primaire
18 h 30 chants
avec les enfants
23. –
24. Famille Berger
Rue des Pontins 9
Collation

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Fenêtres de l'Avent

Avec plaisir, comme en 2019, Sonvilier s'animera avec un calendrier de l'Avent dans le village en décembre.

Dès la nuit tombée, les fenêtres s'illumineront. De 19 h à 20 h le verre de l'amitié sera offert aux visiteurs. Nous vous demandons d'amener votre tasse avec vous, ainsi que de respecter les recommandations sanitaires de l'OFSP en vigueur liées à la situation Covid.

Les rendez-vous sont fixés selon la liste ci-dessous.

Nous remercions les personnes qui participent à l'illumination de leurs fenêtres pour leur engagement.

Nous en profitons également pour souhaiter aux habitants de Sonvilier, et à vous tous, de bonnes fêtes de fin d'année et que chacun reste en bonne santé. | *les organisateurs*

1. Commune de Sonvilier
Place du Collège 1
2. M. et Mme Juillard
Route des Sauges 31
3. Famille Lardon
Route des Sauges 2
4. Famille Racine
Route des Sauges 4
5. Locataires immeuble Créchard
Rue de la Gare 4
6. Saint-Nicolas
Union philanthropique
Maison de paroisse
7. Boulangerie Henry
Place du Collège 2
8. Famille Hug
Derrière l'Eglise 44
9. Famille Schwyzer
F.-Gonseth 9
10. Paroisse de Sonvilier
Rue de la Cure 6
11. –
12. Famille Schaller
F.-Marchand 30
13. Bibliothèque Communale
Place du Collège 1
14. Famille Singer
Rue de la Gare 9
15. Famille Crausaz
Rue de la Gare 11
16. Famille Zbinden
Montagne de l'Envers 192
17. Crèche Les Razmokets
F.- Marchand 2
18. Famille Haëller
Passage de la Gare 6
19. Famille Bonetti
Route des Sauges 32
20. Famille Schwab
Crêt-Besson 8
21. Famille Roth
Passage de l'If 2
22. Ecole de Sonvilier
Place du Collège 1
23. Famille Brunner
Rue de la Gare 14
24. Famille Gargiulo
Rue des Sociétés 6

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 26 novembre, 18h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration et confessions à 17h); samedi 27 novembre, 17h, église Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 28 novembre, 10h**, église Sainte-Marie, Bienne; dimanche 28 novembre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 30 novembre, pas de messe, église Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 1er décembre, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 2 décembre, 9h, église Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 3 décembre, 18h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration et confessions à 17h). ** certificat COVID obligatoire.
Newsletter: s'inscrire à cdv-communaute-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Messe: prochaine messe le 5 décembre à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

TRAMELAN

Messe: samedi 27 novembre à 17h30 pour Théodore Grafen et Virginia Schädler; jeudi 2 décembre à 15h au home les Lovières.
Vie montante: mardi 30 novembre à 14h30.
Méditation du chapelet: mardi 30 novembre à 17h.
Prière de Taizé: mardi 30 novembre à 19h30 à l'église réformée.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramelan.

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 28 novembre, 10h, temple de Corgémont. Officiant: David Kneubühler.
Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 28 novembre, 1er dimanche de l'Avent, 10h, avec la pasteure Dominique Giauque-Gagnebin. Culte du 5 décembre à Saint-Imier, voir préavis sous Saint-Imier.
Avent: activités à l'église de Courtelary: mardi 30 novembre, conte de Noël 19h-19h30. Mercredi 1er décembre, église ouverte de 19h à 20h.
Coin-enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église.
Graines de sens (0-6 ans avec parents): prochaine rencontre le 4 décembre à 15h à Courtelary, Ramées 1.
Partages bibliques: 9 décembre, 20h à la salle de paroisse de Courtelary, Ramées 1.
Tentes rouges: lieu de parole pour femmes, pour déposer et partager, organisé avec The MoonWhale. Samedi 11 décembre, 9h30-11h30 à la salle de paroisse de Courtelary. Informations et inscription: Céline Siffre, 079 358 17 32.
Prêt entre particuliers: vous souhaitez emprunter/mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1.
Arrêt maladie partiel: la grossesse de notre pasteure avançant, elle a dû réduire son temps de travail. Si vous n'arrivez pas à la joindre, n'hésitez pas à laisser un message, elle vous rappellera dès que possible. Merci de votre compréhension.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch. Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

LA FERRIÈRE

Culte *autrement*: dimanche 28 novembre à Sonvilier à 17h15 au temple de Sonvilier. Pour ce 1er dimanche de l'Avent, veillée d'Antan à la lumière des lanternes. Avec le pasteur Alain Wimmer et la participation de Marga pour ses récits, ainsi qu'Aurore et Marinette et les doux sons de leurs accordéons. Maximum 50 personnes, inscription recommandée: 079 725 15 41.
Enfants Noël au temple: c'est demain (27 novembre) à la cure à 10h. Première rencontre pour créer un groupe d'enfants pour animer la traditionnelle fête de Noël au temple le 25 décembre à 20h. Pour tout renseignement: 079 308 79 91.
Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.
Facebook/Instagram: aussi présentes sur les réseaux sociaux. Abonnez-vous pour suivre les activités. Chaque mardi, découvrez la présentation d'une paroisse de l'Erguël.
Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous).
Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch. Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 28 novembre, 1er dimanche de l'Avent, 10h, à Vauffelin, Sainte-Cène. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour l'aumônerie des lieux de détention.
Catéchisme Cycle I – préparation de Noël: samedi 27 novembre, 9h-11h30, Grain de sel, Orvin.
Catéchisme 9H: vendredi 3 décembre, 18h-20h30, *Ma naissance*, à la Source à Bienne. Samedi 4 décembre, 9h-13h, *Ma naissance*, à la Source à Bienne, dès 12h rencontre avec les parents.
Catéchisme 10H: vendredi 26 novembre, 18h-21h, *Justice-Injustice*, à la Source à Bienne. Samedi 27 novembre, 9h-12h, *Justice-Injustice*, à la Source à Bienne. Dimanche 28 novembre, 9h-12h, culte *Justice-Injustice* à l'église du Pasquart à Bienne.
Fruits TerrEspoir: livraisons le 9 décembre à Péry, Vauffelin, Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 13 janvier.
A votre disposition: pour un temps de discussion ou un échange de message, contacter Daniel de Roche au 079 337 50 76 ou Gilles Bourquin au 079 280 20 16.
Site internet: www.paroisse-ronchatel.ch. Les informations sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: permanence au 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE

RENAN

Culte *autrement*: dimanche 28 novembre à Sonvilier à 17h15, 1er dimanche de l'Avent, pasteur Alain Wimmer.
Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.
Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur Serge Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE

SAINT-IMIER

Culte: dimanche 28 novembre, 1er dimanche de l'Avent, culte avec Sainte-Cène à 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Macaire Gallopin. Offrande: Terre Nouvelle, nouveaux envoyés DM.
Préavis: dimanche 5 décembre, 17h, *Lumières à tous les étages*. Pour célébrer l'entrée dans le temps de l'Avent, la collaboration des paroisses de l'Erguël et la commission musicale de la paroisse de Saint-Imier vous invitent à venir vivre un temps à part. Quatre musiciens, quatre comédiens, de la musique klezmer qui fait du bien au cœur, une pièce de théâtre en musique: un beau mélange pour découvrir quelques réalités de l'Avent dans le quotidien de l'humain et se questionner sur le sens qu'il a pour chacun de nous. Certificat COVID obligatoire. Collecte en faveur des Cartons du Cœur et de la Journée des Droits humains.
Musique à la collégiale: dimanche 28 novembre, 17h, Johan Treichel, organiste titulaire de la collégiale, sera accompagné par un orchestre composé de musiciens actifs au sein de l'Association Musique à la Collégiale et de professeurs de l'EMJB, sous la direction de Philippe Krüttli. Certificat Covid demandé. Collecte.
Coin-enfants à la collégiale: pour les petits qui accompagnent leurs parents.
Jardin communautaire à la cure: pour tout renseignement, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.
Femmes protestantes: la Baratte vous accueille le vendredi de 9h30 à 11h autour d'un café-croissant.
Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 30 novembre, de 14h30 à 17h30 à la cure.
Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.
Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, de 7h à 17h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.
A votre service: nous restons à la disposition de nos aînés pour tout service, etc. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. 032 941 37 58, paroisse.st-imier@referguel.ch, www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00.

PAROISSE RÉFORMÉE

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 28 novembre 10h, culte à Sombeval.
Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19). Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE

SONVILIER

Culte *autrement*: dimanche 28 novembre à 17h15 à l'église: *Veillée d'antan à la lumière des lanternes, des souvenirs et de l'accordéon.* Une célébration différente pour entrer dans l'Avent, avec les récits de Marga et l'accordéon d'Aurore et de Marinette. Inscription au 079 725 15 41
Assemblée de paroisse: vendredi 3 décembre à 20h à la maison de paroisse.
Catéchisme de cycle 1 - séquence de Noël *Les oiseaux de la crèche*: chaque vendredi de 16h30 à 18h30 à la maison de paroisse de Sonvilier.
Graines de sens (Eveil à la foi): samedi 4 décembre de 15h à 17h à la cure de Saint-Imier. Thème de l'année: *Que d'eau!* et thème de la rencontre: *Ça flotte en Egypte!*. Rencontre ouverte aux enfants de 0 à 6 ans et leur famille, pour les paroisses de Sonvilier et Saint-Imier.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: zum 1. Advent am 28.11. um 14 Uhr in Courtelary mit Pfr. Stefan Meili, Musik von Rie und Rani.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE

TRAMELAN

Culte: dimanche 28 novembre, 10h, 1er dimanche de l'Avent. Pasteur JL. Louck Talom. Culte sans Certificat Covid. Collecte du CSP, budget des autres. Participation de la chorale Tram'La SOL. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 941 64 71
Catéchisme cycle I (3 H – 6H): samedi 27 novembre, 9h-11h, cure Virgile Rossel, rencontre pour la préparation de la Fête de Noël; rens. Th. Dominicé 078 715 46 52.
Veillée de Prière Taizé: mardi 30 novembre, 19h30, église.
Assemblée de paroisse: jeudi 2 décembre, 20h, église.
Chœur Cantemus et Groupe de chant de la paroisse catholique: lundi 6 décembre, 19h30, église réformée, 5e répétition *Chantons Noël 2021*. Infos: L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou M. Burion, 079 250 44 72, marlyse.burion@bluewin.ch.
Nota bene: les activités annoncées peuvent être sujettes à modification selon les restrictions sanitaires édictées; merci de votre compréhension.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de salles: Maud Berberat, 079 863 17 46, maud.berberat@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE

VILLERET

Culte: dimanche 28 novembre 10h, à la cure Villeret, culte spécial de l'Avent.
PROES: 1re rencontre, 20h à la cure de Villeret.
Prière du mardi: mardi 30 novembre 6h30 à la cure.
Marché de Noël: samedi et dimanche 27 et 28 novembre à la halle de gymnastique, certificat Covid obligatoire.
Fenêtres de l'Avent: dès le 1er décembre, voir page Centre-Vallon.
Information: à la suite des inondations du mois de juin, le chauffage de l'église est hors service. Dès lors et jusqu'à nouvel avis, les services funèbres auront lieu à l'église de Courtelary ou à la chapelle de Saint-Imier.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi matin de 8h à 10h30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi matin de 8h à 11h30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST

CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en allemand: dimanche 28 novembre à 10h.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT

ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 28 novembre à 10h, culte en présentiel. Port du masque obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Célébration: dimanche 28 novembre à 10h avec Martin Charton. Maximum 50 personnes. Merci de respecter les règles sanitaires: port du masque, distance et désinfection des mains. Durant la rencontre, il y a une garderie et une école du dimanche.
Quartier libre pour les enfants de 6 à 12 ans: dimanche 28 novembre de 14h30 à 16h30, à l'ancien buffet de la gare à Saint-Imier, Jacques-David 12. Jeux, contes, animations et collation.
Prière: pour les temps de prière du lundi à 20h, contacter Timothée Jaccard, 076 675 94 85.
Rencontre du cours Alpha live: mardi le 30 novembre à 19h. Pour infos Jacques Lachat, 079 372 18 10.
Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.
Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 28 novembre à 9h30 avec Iris Bullinger. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.
Catéchisme: vendredi 26 novembre à 17h; vendredi 3 décembre à 17h.
Cellule Bas Vallon: mercredi 1er décembre à 20h.
Béthania Ouverte: jeudi 2 décembre de 19h à 22h.
A votre disposition: si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Pasteure: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 28 novembre à 10h, vidéo Sardes (série *Les sept églises*).
Club d'enfants: jeudi 2 décembre à 12h.
JAB junior: vendredi 3 décembre à 19h.
Dans le respect des normes sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation, etc.).

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 28 novembre, 10h.
Message biblique: dimanche 28 novembre, 11h.
Etude biblique: mardi 30 novembre, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG

TRAMELAN

Vente de l'Avent: samedi 27 novembre dès 9h à la place du marché et à la rue des Prés.
Culte: dimanche 28 novembre à 10h aux Mottes (sans certificat Covid). Garderie et groupe juniors.
Moment de prière et de silence: mardi 30 novembre à 13h30 à la rue des Prés.
Veillée de prière à la manière de Taizé: mardi 30 novembre à 19h30 à l'Eglise réformée.
Rencontre des veuves: mercredi 1er décembre à 14h à la rue des Prés, fête de l'Avent.
Jeunnenberg: jeudi 2 décembre à 20h, étude biblique par zoom.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT

TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 28 novembre, 9h, prière, 9h45, culte: *Dieu fait grâce, et nous?* Diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), Speakids (enfants) et garderie.
Prière 29B12: lundi 29 novembre, dès 19h30. Nous prions pour vous.
Prière: mardi 30 novembre, 9h.
Cours de danse, enfants (8 à 12 ans): mardi 30 novembre, 18h.
Repas pour tous: jeudi 2 décembre, 12h.
Soirée à thème: vendredi 3 décembre, 19h30, *Comment prier pour nos amis*, avec Carlo Brugnoli.

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER

TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 28 novembre, 9h30. Message apporté par Raymond Favez de la Mission Portes Ouvertes.

032 487 32 17, egliseedufiguier@gmail.com, www.egliseedufiguier.ch. Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE

TRAMELAN rue A. Gobat 9

Groupe de jeunes: vendredi 26 novembre, 19h.
Culte: dimanche 28 novembre, 9h30 avec Daniel Molla.
Conseil pastoral: mardi 30 novembre, 18h30.
Assemblée générale: mardi 30 novembre, 19h30.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE

LA CHAUX-D'ABEL

Soirées bibliques: vendredi 26 novembre et samedi 27 novembre, 20h, avec Simone Brandt.
Flambeaux: samedi 27 novembre, 13h30.
Culte avec Sainte-Cène: dimanche 28 novembre, 10h avec Simone Brandt.
Marche de l'Avent: mercredi 1er décembre, 18h15, Les Mottes.

www.chaux-dabel.ch/agenda

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 28

jw.org (site officiel gratuit)

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Un excédent de charges maîtrisé au budget 2022 de la commune

L'assemblée municipale du 6 décembre se prononcera sur un budget négatif. La situation financière de la commune demeure pourtant très bonne, sa fortune lui permet d'éponger l'excédent de charges.

Les charges de formation, en général, augmentent actuellement

Au compte global, le budget communal 2022 présente un excédent de charges de 293 000 francs, sur un total de 11 millions 334 000 francs. Un excédent parfaitement maîtrisé, souligne l'administrateur des finances, Vincent Viret, en rappelant que la fortune totale de Sonceboz-Sombeval sera supérieure à 5,2 millions de francs à fin 2022.

Très bonnes réserves

Au compte général, donc celui qui est directement financé par les impôts, l'excédent de charges 2022 se monte à 141 700 francs; pour comparaison, il était prévu à quelque 306 000 francs pour l'exercice actuel. La fortune estimée de ce compte, à fin 2022, s'établit à 3,254 millions de francs.

Le compte de l'alimentation en eau boucle au budget sur un déficit de quelque 40 600 francs, mais avec une fortune de 565 000 francs. Par ailleurs, quelque 57 000 francs d'excédent de charges sont prévus au compte de l'assainissement des eaux, mais avec une fortune estimée à 773 000 francs.

La gestion des déchets sera *déficitaire* elle aussi en 2022, de 31 000 francs environ, mais avec une fortune de 264 000 francs à fin 2022.

Un excédent négatif de 22 000 francs est prévu au titre des sapeurs-pompiers, mais là également, une fortune de 370 000 francs subsistera après le prochain exercice.

Retour à la normale

Faisons le tour des principales différences entre le budget 2022 et son prédécesseur, à commencer par le chapitre des impôts. Et Vincent Viret de souligner que parmi les contribuables, certaines personnes physiques, ainsi que des artisans et de petites entreprises, ont été et sont encore impactés financièrement par la pandémie. Les recettes de la commune, à ce titre, passent de 4,85 à 4,78 millions, entre le budget 2021 et le budget 2022.

Pour ce qui concerne les personnes morales, on prévoit en revanche une augmentation sensible: environ 1 million de francs au budget 2022, contre moins de 700 000 au budget 2021 et 327 000 aux comptes 2020. Les entretiens menés par les responsables municipaux des finances, avec les plus gros contribuables, révèlent que les impôts sur les personnes morales se rapprochent gentiment de leur niveau d'avant 2019.

On modernise

Le budget prévoit une hausse de charges nettes de l'Administration générale, d'environ 35 000 francs par rapport aux prévisions 2021. Cette augmentation est due en particulier aux quelque 20 000 francs prévus pour l'informatisation des séances du Conseil municipal. Un projet impliquant l'achat du logiciel ad hoc et des tablettes qu'utiliseront les élus.

A relever que grâce à la collaboration de Jb.B (association Jura bernois.Bienne) sur ce dossier, les communes intéressées ont pu acquérir ensemble du matériel obtenu donc à un prix préférentiel.

Rien de particulier à signaler par contre au chapitre Ordre et sécurité publique, dont les charges sont même devisées à la baisse: 62 500 francs, contre 63 400 au budget 2021 et 66 200 aux comptes 2020.

Une affaire d'effectifs

C'est au titre de la Formation que les charges nettes augmentent le plus clairement, passant de 1,7 million aux comptes 2020 à 2 millions au budget 2022. Pour l'école primaire, la part communale au traitement des enseignants est en hausse, suivant en cela le nombre de leçons dispensées.

L'Ecole secondaire du Bas-Vallon pèse fortement sur cette augmentation, en raison bien sûr de ses effectifs croissants. Des effectifs qui induisent un agrandissement immobilier (sur lequel se prononcera d'ailleurs l'assemblée municipale du 13 décembre), ainsi qu'un accroissement des coûts de fonctionnement.

On ne s'arrêtera pas au chapitre Culture, sports et loisirs, sur lequel de nombreuses inconnues planent encore en raison de la pandémie.

Subtiles variations

Les charges nettes de la Sécurité sociale suivent toujours une courbe ascendante, mais qui fort heureusement semble s'infléchir: 1,679 million aux comptes 2020, 1,881 au budget 2021 et 1,918 au budget 2022.

Rien de particulier à signaler au chapitre des Transports, mais une diminution des charges nettes au chapitre de la Protection de l'environnement, grâce à une baisse de la subvention à verser au Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

A signaler que l'augmentation des revenus nets, au chapitre Finances et impôts (5,545 millions au budget 2022, contre 5,218 millions au budget 2021) ne doit pas tout à la fiscalité des personnes morales (voir plus haut). En effet, avec la diminution des rentrées liées aux impôts sur les personnes physiques, l'indice communal de rendement harmonisé recule lui aussi; conséquemment, la commune devra verser un peu moins au titre de la péréquation financière. | *cm*

Planification: patience...

Contrairement à l'habitude, le budget n'est pas assorti de la planification financière pour les années à venir. En cause, bien sûr, l'attente d'une décision définitive concernant le bâtiment de l'enfance. Tant que la Municipalité ignore si ce projet pourra être lancé l'année prochaine, ou non, il est évidemment impensable de vouloir établir une planification financière digne de ce nom. Patience, donc...

| *cm*

La fortune de la commune demeurera très confortable, à fin 2022

La facture d'eau va baisser

Les taxes de base vont baisser l'an prochain dans le domaine de l'eau

Ce budget est basé sur une quotité fiscale inchangée à 1.82. Sont également maintenues telles quelles la taxe immobilière de 1.10 pour mille de la valeur officielle et la taxe des chiens, de 50 francs par animal.

En matière de déchets, on conserve les taxes de base à leur niveau actuel, soit 210 francs par ménage de deux adultes ou plus et 105 francs par personne seule.

La taxe de séjour est toujours de 1 fr. 50 par nuitée, tandis que la taxe d'exemption du service de défense demeure fixée à 6.5 de l'impôt cantonal, mais au maximum à 450 francs par année.

L'assemblée écoutée

En assemblée municipale de juin dernier, la demande avait été faite aux autorités d'étudier la possibilité de diminuer certaines taxes communales. Une demande entendue et satisfaite pour la prochaine séance du Législatif: la facture globale, liée à l'utilisation d'eau, va baisser à Sonceboz-Sombeval.

La taxe de base, pour l'épuration, passera en effet l'année prochaine à 120 francs par maison individuelle ou 1er appartement, alors qu'elle est actuellement fixée à 160 francs. Elle sera de 60 francs (80 actuellement) pour le 2e appartement, de 40 pour le 3e (50) et de 25 centimes (35 cts aujourd'hui) par mètre carré pour les autres surfaces, respectivement de 20 centimes (25) par mètre carré supplémentaire dès 15 000 m^2.

Les tarifs aussi

Le tarif de consommation de l'eau baisse sensiblement lui aussi, puisqu'il passe de 2 fr. 10 à 1 fr. 80 par mètre cube pour l'eau.

En revanche, les autorités ont dû procéder à une augmentation de la taxe d'épuration, très exactement de 1 fr. 80 à 2 fr. 15 par mètre cube, ceci pour répondre au minimum fixé par le règlement communal; toutefois, cette augmentation est compensée par la baisse de la taxe de base mentionnée plus haut. | *cm*

Investissements: la grosse inconnue de la Maison de l'enfance

Le budget 2022 des investissements présente un total de 4 millions et 524 000 francs, mais il est limité par une grande réserve: un éventuel nouveau recours contre la future Maison de l'enfance. En effet, si le tribunal administratif a levé les recours déposés contre ce projet, il reste aux opposants un échelon encore, à savoir le Tribunal fédéral. La Municipalité est encore en attente d'une information officielle à ce sujet.

Outre les 4 millions de francs destinés à ce bâtiment, un seul montant du budget des investissements dépasse 50 000 francs: les 200 000 francs nécessaires à la viabilisation partielle du secteur Rond Clos. Il s'agit là des uniques infrastructures à charge de la commune dans le projet Coop, à savoir les canalisations d'alimentation en eau potable et d'élimination des eaux usées.

S'y ajoutent deux postes à 50 000 francs, à savoir l'étude concernant le ruisseau des Malés, dont on sait les dégâts que provoquent ses débordements, et la réfection de la rue Crétat de Sonceboz.

45 000 francs sont prévus pour rénover la fontaine de Sombeval et 40 000 autres pour l'installation d'une hydrante aux abords du complexe du Brahon (hangar des services techniques communaux, hangar des pompiers La Suze et déchetterie communale).

La voiture du responsable technique devrait être remplacée et 35 000 francs sont prévus pour cette opération, tandis que 30 000 francs seront affectés au sentier piétonnier le long de berges de la Suze.

Signalons enfin un poste de 25 000 francs pour étudier l'aménagement de la circulation dans le secteur rue Centrale-rue de la Gare Est – où l'on connait les bouchons quotidiens en semaine –, 23 000 francs pour l'achat de décorations de Noël, 16 000 pour établir un concept de réaménagement de la place de la Gare et enfin 10 000 francs pour la révision du plan d'aménagement local. | *cm*

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Chauffage à distance : rendez-vous mardi !

Rappelons que mardi prochain le 30 novembre, à 19 h à la halle de gymnastique, une séance d'information publique sera donnée concernant le futur chauffage à distance local. Toutes les personnes intéressées sont chaleureusement invitées à saisir cette occasion d'obtenir tous les renseignements utiles, que ce soit sur place ou en visioconférence.

Le certificat Covid sera effectivement exigé à l'entrée de cette séance, mais chacun pourra également suivre la rencontre par visioconférence. Le lien ad hoc figurera sur le site internet de la commune (www.soncenboz-sombeval), directement sur sa page d'accueil.

Avec l'ingénieur

Andreas Kuoni, ingénieur de l'entreprise spécialisée régionale Kasontor AG, présentera les résultats de son étude de faisabilité, réalisée sur mandat du Conseil municipal et de la Bourgeoisie.

Ces deux entités communales réfléchissent en effet depuis un certain temps à ce projet, qu'elles estiment très judicieux, dans une commune entourée de forêt et à une époque où le recours aux énergies renouvelables est plus que souhaitable. Elles ont choisi de confier le volet technique à une entreprise qui a largement fait ses preuves dans la région, en particulier sur les deux chauffages à distance de Péry-La Heutte.

Des formulaires d'inscription seront disponibles à la halle mardi prochain, puis largement accessibles ensuite auprès des porteurs du projet.

Les informations dispensées à la halle seront également retranscrites dans ces colonnes.

Le Conseil municipal vise pour objectif une mise en service du Càd local en 2022 ou 2023. | *cm*

Mardi 30 novembre, 19 h, halle de gymnastique ou en visioconférence en suivant le lien figurant sur la page d'accueil du site internet de Sonceboz-Sombeval

Mesures hivernales concernant le parcage

Durant la période hivernale, le parcage de véhicules automobiles privés est interdit le long des rues du village et aux abords de celles-ci.

Dans l'intérêt général, le passage des machines de déneigement, de sablage et de salage ne doit pas être entravé par des véhicules stationnés de manière non conforme aux mesures de parcage hivernal.

Par ailleurs, pour des raisons d'ordre pratique, les engins communaux sont parfois contraints d'emprunter les sens interdits.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accidents dus au non-respect des prescriptions en vigueur.

Des contrôles seront réalisés dans tout le village et des amendes seront infligées aux propriétaires de véhicules ne respectant pas ces prescriptions. | *cm*

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Nouvelle antenne 5G prévue au Cernil, à l'Envers de Sonceboz-Sombeval, au-dessus du Pourpoint

En tant que locataire, propriétaire d'immeuble, parents, employée, etc., situés dans le périmètre d'opposition d'une installation de téléphonie mobile 5G, vous avez le droit de faire opposition contre ce projet. Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité suisse.

Le risque de la 5G : le déploiement massif de la 5G inquiète une partie croissante de population. Pour rappel, il constitue un saut technologique et sociétal colossal. Il promet à terme un accès à internet dix à cent fois plus rapide que celui que nous connaissons actuellement avec la 4G. Tandis que la 3G, la 4G et le wifi fonctionnent avec des valeurs allant jusqu'à 5GHz, la 5G millimétrique utilise de très hautes fréquences, qui se situent entre 15 et 20 GHz, voire plus. Les cellules vivantes seront donc exposées de manière inédite et beaucoup plus conséquemment qu'auparavant aux rayonnements non ionisants.

Par ailleurs, l'interconnectivité permanente entre les objets et les personnes qui les utilisent constitue potentiellement une bifurcation civilisationnelle, qui dans une société démocratique comme la nôtre, mérite un vrai débat d'idée. Si ce choix devait être fait, c'est sur les réseaux existants de fibre optique qu'il faudrait mettre l'effort technique et financier, car les risques environnementaux et sociaux qu'ils comportent sont très nettement moindres.

L'impact de la technologie 5G sur le vivant et sur la santé humaine en particulier, n'a jamais véritablement été évalué scientifiquement.

Des précisions (oppositions, dépôt des signatures) suivront ces prochains jours.

Pour manifester votre intérêt ou avoir plus d'informations, veuillez vous adresser au Groupe Stop 5G, par adresse : C.-A. Broglie, Envers 9F, 2605 Sonceboz-Sombeval, courriel : stop5gsonceboz@bluewin.ch. Délai d'opposition : 19 décembre 2021. | *stop5g sonceboz*

CORGÉMONT

Comme un souffle de légèreté

L'Ensemble Instrumental de la Neuveville jouera le samedi 27 novembre à 20 h au Temple de Corgémont. Sous la direction de son nouveau chef Olivier Membrez, l'EIN accompagnera la talentueuse hautboïste Marta Sánchez Paz, dans un programme qui reflète le travail de l'Ensemble ces derniers mois.

Marta Sánchez Paz

De Mozart à Gershwin, de Corelli à Piazzolla en passant par Cimarosa et Bartók : l'Ensemble Instrumental de La Neuveville présente *un souffle de légèreté*, un programme éclectique qui traverse les époques.

Reflets du travail de l'EIN durant les longs mois passés sans concerts et parfois sans répétitions, certaines pièces constituaient le programme de deux séries de concerts annulées, prévues au printemps 2020 et à l'été 2021. D'autres ont été l'objet d'expérimentation lorsque répétaient ensemble, mais en ligne, à distance, à l'aide d'un logiciel.

Après deux ans sans concerts, l'EIN se produira donc sous la baguette d'Olivier Membrez, qui a repris la direction de l'Ensemble depuis la toute fin de l'année 2019, après le départ de l'ancien chef d'orchestre Jérôme Faller. L'EIN perpétuera l'une de ses traditions en accompagnant Marta Sánchez Paz, jeune hautboïste catalane pleine de talents, qui interprétera le *Concerto pour hautbois en Mib majeur* de Domenico Cimarosa.

Olivier Membrez dirige l'EIN depuis la fin de l'année 2019. Après des études au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds puis à la Musikhochschule de Freiburg-in-Bresgau, il a étudié la direction d'orchestre à la Haute Ecole des Arts de Berne, puis la musicologie, le chant et la direction de chœur à la Haute Ecole de musique de Bâle. Musicien aux multiples facettes, pédagogue et médiateur culturel passionné, Olivier Membrez s'est produit avec de nombreux ensembles et orchestres dans les styles les plus divers. Il enseigne la musique au Gymnase français de Bienne et reçoit en 2019 le prix de la médiation culturelle du Canton de Berne avec son complice Julien Annoni pour l'Association Usinesonore.

Marta Sánchez Paz, hautboïste née en 1995, a commencé sa formation à huit ans dans sa Galice natale. Elle a ensuite rejoint la Haute Ecole de Musique de Lausanne, où elle a décroché deux masters, en 2019 puis en 2021. Elle s'est déjà produite avec de nombreux orchestres réputés, en Suisse et à l'étranger. Elle a obtenu en 2017 la bourse de la Rahn Kulturfonds et a remporté l'Académie pour le Royal Stockholm Philarmonic Orchestra pour la saison 2021/2022. | *ma*

Olivier Membrez a repris la direction de l'EIN à la toute fin de l'année 2019.
Photo : © Ketty Bertossi

Samedi 27 novembre, 20 h
Temple de Corgémont
Certificat Covid demandé
Adultes : 20 francs
Etudiants, apprentis, AVS : 15 francs
Enfants : gratuit

BRASS BAND CORGÉMONT

Concerts de l'Avent

Après le calendrier musical de l'année 2020, le Brass Band Corgémont aura le plaisir de vous présenter son concert de l'Avent 2021 le dimanche 5 décembre, à 17 h, au Temple de Corgémont, et le dimanche 12 décembre, à 17 h, en l'Eglise de Chaindon. L'ensemble sera placé sous la baguette de Pascal Eicher. Les auditeurs seront plongés dans l'ambiance de Noël avec des pièces telles que Christmas Crackers, Rockin' Around the Christmas Tree, Away in a Manger ou encore A Christmas Fantasy. Les euphoniums seront à l'honneur dans Softly, As I Leave You, de même que le trombone basse dans Frosty the Snowman. Gaudete, Cossack Dance, The Red Shield et Let There Be Praise complèteront ce programme varié. Les musiciens du Brass Band Corgémont se réjouissent de vous retrouver à cette occasion. Entrée libre (avec certificat Covid et pièce d'identité). | *brass band corgémont*

SONCEBOZ

Chemin de Noël

Dimanche 5 décembre, un parcours de Noël est organisé dans Sonceboz pour revivre l'histoire de la Nativité. Petits et grands y sont les bienvenus ! Au programme : saynètes, chants, surprises, soupe et thé chaud.

Les départs auront lieu depuis l'ancienne Scierie entre 16 h et 17 h.

Organisation : église évangélique du Pierre Pertuis.

Pas besoin du pass sanitaire, nous resterons dehors. | *ep*

Réclame

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

DANS LE RÉTROVISEUR DE L'ARCHIVISTE

Il y a un siècle, le chômage était omniprésent dans notre village

A travers des informations réunies par notre archiviste Roland Greub, jetons donc un coup d'œil sur la vie politique et sociale du village il y a un siècle exactement...

Une vue de la partie Est du village réalisée voici cent ans à peu près exactement, photo : © Mémoires d'Ici, Fonds Albert Liechti

En 1921, trois partis sont représentés au sein du Conseil municipal : le parti populaire progressiste et paysan, le parti socialiste et le parti jeune radical indépendant. Le maire est Arnold Rossel, l'adjoint du maire Ariste Grosjean, qui sont entourés par sept conseillers, à savoir Georges Burn, Emile Kocher, Gottlieb Spring, Charles Stauffer, Robert Tschanz, Edmond Voisin, Aurèle Widmer. La fonction de secrétaire est assumée par Albert Cugnet.

Travaux de chômage

Durant toute l'année, il est question de chômage et pour occuper les nombreux ouvriers réduits au chômage par la crise industrielle, la construction d'un chemin convenable d'accès à la montagne de l'Envers est exécutée, sur la base d'un devis de 27 000 francs. Cette grosse somme est financée par la vente de bois et par des subventions qu'une délégation communale ira négocier auprès de la Direction de l'intérieur, à Berne.

Plusieurs autres chantiers de chemins vicinaux et de génie civil sont confiés aux chômeurs, payés de 90 centimes à 1 fr. 20 de l'heure et assumant 48 heures de travail par semaine. Un comité est chargé de procurer aux chômeurs un délassement sain sous forme de conférences, soirées récréatives et musicales.

Horlogerie et logement

Un cours du soir est donné par un professeur de l'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier, qui en assume les charges financières. Le conseil vote un crédit de 25 francs pour le cours suivi par 8 personnes de la commune.

Depuis quelque temps, la mairie doit souvent s'occuper de différents entre propriétaires et locataires, pour limiter les augmentations exorbitantes de loyers. Jusqu'à présent, ces affaires ont été traitées en conciliation et la création d'un office du logement est examinée.

Histoires d'auberges

Un propriétaire envisage d'ouvrir un débit de boissons alcoolisées au Jeanfaivre. L'aubergiste de Jeanbrenin a fait opposition et ses raisons auraient une certaine valeur si son établissement était mieux tenu, car la vieille renommée de cette auberge est en train de se perdre. L'ouverture d'un débit à Jeanfaivre rendra service aux promeneurs, d'autant plus que la Bise cessera d'être exploitée. Mais la Direction cantonale de l'intérieur refuse la patente.

De Russie et d'électricité

Mademoiselle X, de Lausanne, est autorisée à donner une conférence ayant pour sujet « Choses vues en Russie pendant la révolution actuelle ».

La centrale hydroélectrique de la fabrique d'horlogerie n'arrive plus à livrer une quantité suffisante d'électricité et la société des FMB est d'accord de relier son réseau à Corgémont, de racheter et de transformer le réseau du village, à l'exception des constructions sises au sud de la Suze.

Chers pâturages

Les pâturages représentent une bonne part de la fortune municipale ; cependant, ils sont d'un rapport pour ainsi dire nul. Le produit des droits est absorbé par les frais de garde (berger de l'Envers 280 francs, berger des vaches 4 francs par vache et 2 francs par veau), le barrage et les impôts. Le prix du droit d'estivage date de 1886 et son augmentation de 10 francs le porte à 38 francs.

Poules voraces

Le budget communal présente un déficit de 24 200 francs, pour 90 800 francs de recettes et 115 000 francs de dépenses.

Les propriétaires de jardins voient leurs cultures endommagées par les poules et il est décidé de publier la défense traditionnelle du printemps et de charger le garde-police d'une surveillance active.

Communes étranglées...

Une assemblée réunit les délégués des communes jurassiennes à Moutier. Il résulte de la discussion que certaines communes supportent tant bien que mal les charges imposées par le chômage. D'autres sont à la veille d'un désastre financier. Les arrêtés de la Confédération et du Canton chargent les communes d'une manière excessive. Les requêtes individuelles ne produisant aucun résultat, une délégation est envoyée à Berne durant une session du Grand Conseil, pour faire valoir les justes revendications auprès du Gouvernement cantonal et du président de la Confédération. | *roland greub, archiviste municipal*

Modification indispensable

Tout comme les Législatifs de Sonceboz-Sombeval (qui sera réuni le 6 décembre), de Péry-La Heutte et de Cortébert (tous deux le 13 décembre), l'assemblée municipale du mois prochain se verra soumettre une modification du Règlement d'organisation de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV).

Il s'agit concrètement d'ajouter un alinéa 3 à l'article 2 de ce RO. Libellé exactement en ces termes : « Le syndicat organise le travail social en milieu scolaire », au chapitre des *Dispositions générales,* ce nouvel alinéa introduit au but de l'établissement la gestion du poste de TSS, créé cet été pour l'ESBV.

En clair, il s'agit d'une modification sans effet nouveau sur le fonctionnement actuel, mais impérative pour des questions légales.

Unanime, le Conseil municipal recommande aux ayants droit d'approuver cet ajout au RO de l'ESBV.

Le code QR ci-contre vous permettra de consulter le règlement dans son intégralité. | *cm*

Les derniers cassons 2021

La prochaine collecte des cassons combustibles, et dernière de cette année 2021, se déroulera le mercredi 1er décembre prochain. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention : les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques. Important aussi : le bois issu de démolition n'est pas considéré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte.

Seulement les grands !

Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les objets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, etc.). Tout objet non recyclable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères. | *cm*

Vers un règlement du triage forestier

Le Conseil municipal a pris connaissance lundi soir du projet de règlement du syndicat de communes placé sous l'appellation Triage forestier Centre Vallon. Rappelons que ce triage compte sept collectivités membres, à savoir les Bourgeoisies de Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret et Villeret, ainsi que les Communes municipales de Corgémont et de Villeret. Il a pour buts la gestion durable et rationnelle des forêts qui s'étendent sur son territoire, ainsi que la commercialisation de produits issus de ces surfaces.

C'est au bureau d'ingénieurs spécialisé EcoEng SA, de Porrentruy, qu'a été confiée la réalisation de ce projet, qui sera soumis à l'Oacot (Office cantonal bernois des affaires communales et de l'organisation du territoire), puis aux assemblées bourgeoisiales et municipales concernées, probablement l'été prochain.

Le canton de Berne finance ces travaux, lui qui a mandaté le bureau EcoEng. | *cm*

L'eau du réseau local peut être bue sans modération

Les dernières analyses en date le confirment une nouvelle fois : l'eau potable distribuée sur le réseau curgismondain peut-être bue sans modération, car elle répond parfaitement et même très largement aux normes légales en vigueur.

Le 9 novembre dernier, le fontainier a procédé à plusieurs prélèvements d'eau, en divers endroits de la commune. Ces échantillons ont été soumis au Laboratoire cantonal, qui a procédé à de nombreuses analyses et présenté tout récemment un rapport éminemment positif.

Sans chlore

On précisera tout d'abord que l'eau du réseau communal provient de la source du Bez et qu'elle est traitée par ultrafiltration, donc sans ajout de chlore.

Les échantillons prélevés ce mois présentaient tous une qualité bactériologique conforme aux prescriptions et révélaient qu'avec ses 23,1 degrés en graduation française, notre eau peut être qualifiée de mi-dure.

La teneur en nitrate de notre eau de boisson atteint 4,5 mg par litre, ce qui est clairement inférieur à la limite cantonale admise de 40 mg/l.

Bonne et belle

Les détails des analyses révèlent que l'eau du réseau est parfaitement claire (aucune altération de son aspect) et que le fluorure, le nitrite et l'ammonium n'y sont pas décelables.

Le liquide qui coule à nos robinets contient 86,3 mg de calcium par litre, 3,5 mg/l de magnésium, 0,8 mg/l de sodium, 0,9 mg/l de potassium, 1 mg/l de chlorure et 3,3 mg/l de sulfate.

Les habitants qui souhaitent davantage d'informations, aussi bien sur le réseau de distribution que sur la qualité de l'eau potable, les obtiendront auprès de l'administration municipale, au numéro de téléphone 032 488 10 30. | *cm*

UCAC

Venez fêter Saint-Nicolas avec nous

Le lundi 6 décembre, l'Union des Commerçants et Artisans de Corgémont (UCAC) organise la traditionnelle fête de Saint-Nicolas de 18 h à 19 h 30 sur la place Stauffer de Corgémont. Au programme : soupe aux pois, vin chaud, thé de Noël et venue du Saint-Nicolas, qui apportera des cadeaux aux enfants. Les commerçants et artisans de Corgémont se réjouissent de vous accueillir pour ce moment convivial. | *mk*

16 communes, 1 journal

CORGÉMONT

Gymnastique des aînés

C'est après notre fête de Noël du 3 décembre que nous ferons une petite pause de fin d'année. Nous reprendrons notre gymnastique le mercredi 5 janvier aux horaires habituels.

A noter également que le 26 janvier, nous nous retrouverons les 3 groupes pour une leçon en commun à 14 h, suivie de notre assemblée générale.

Au plaisir de vous retrouver nombreux, je profite déjà de vous souhaiter au nom du comité de belles fêtes de fin d'année et me réjouis de vous retrouver en forme en 2022. Et surtout, prenez bien soin de vous. | *la responsable d. beraldo*

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

Planification financière

Le Conseil municipal a adopté la planification financière pour les années 2022-2026.

Le document tient compte des investissements prévus à ce jour pour les cinq années en cause et permet de constater que la situation de la commune devrait rester stable avec une fortune au bilan oscillant entre 1,4 et 1,8 million de francs, malgré une quantité d'investissements significative.

Le Conseil municipal restera attentif aux dépenses et proposera le moment venu des crédits à l'assemblée municipale. | *cm*

Emplacements pour les déchets

Les ronds rouges au bord des routes qui marquent les emplacements pour le dépôt des ordures ménagères le jeudi ont été rafraîchis ces derniers jours, nous remercions la population de respecter les emplacements pour le dépôt des sacs et de ne les sortir que le jeudi et pas la veille. | *cm*

Noël des aînés

L'invitation pour le Noël des aînés a été lancée, celui-ci aura lieu à la salle polyvalente le 10 décembre. A noter que le programme change un peu puisque c'est un repas de midi qui sera offert, avec bien entendu quelques animations dans l'après-midi également. Chacun est invité à s'inscrire et à ne pas oublier de se munir d'un certificat Covid pour pouvoir participer sans entrave à la journée. | *cm*

Représentations

Cédric Grünenwald se rendra le 15 décembre à l'assemblée des délégués du syndicat de l'école secondaire. Fabrice Riat et une délégation du Conseil se rendront le 1er décembre à l'inauguration du chauffage à distance à bois de Villeret. Fabrice Riat s'est rendu par ailleurs le 25 novembre à l'assemblée du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze et participera le 8 décembre à l'assemblée du Syndicat des Sapeur-Pompiers Centre-Vallon. | *cm*

Promotions civiques

La soirée des promotions civiques a eu lieu le 5 novembre dernier et a réuni 16 jeunes gens des communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz à la salle polyvalente. Le Conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de la soirée, qui a été particulièrement conviviale. Un tournoi de baby-foot avec des équipes mélangeant un membre des autorités et un jeune a constitué un moment particulièrement animé et apprécié. Le Conseil municipal souhaite encore une fois le meilleur à toutes les personnes qui ont atteint leur majorité cette année. | *cm*

Publireportage

Cormoret : l'entreprise J. Ganguillet sàrl fête ses dix ans

La jeune entreprise très active dans la ferblanterie et la couverture offrira une fête digne de ce nom au printemps 2022, si les conditions sanitaires le permettent, pour célébrer son dixième anniversaire qui a eu lieu cet automne.

Ferblantiers de père en fils

Le jeune patron Jérôme Ganguillet s'est formé en tant que ferblantier puis a également obtenu un CFC de couvreur avant de rejoindre l'entreprise familiale dirigée par son père en 2001. En 2011, âgé alors de 32 ans, il décide de reprendre l'affaire à son compte, avec l'aide de son épouse Aurélie, qui gère toute la partie administrative et comptable pendant que son mari vole de toit en toit sur les chantiers.

En 2018, l'entreprise devient une sàrl et se fait connaître sur internet à travers le site qu'elle crée. Un nouveau logo vient compléter cette étape de son évolution. En plus du couple directeur, elle occupe actuellement quatre personnes.

Des compétences de plus en plus larges

Tout ce qui touche à la toiture fait désormais partie de l'offre de la maison Ganguillet, qui s'est également spécialisée dans l'isolation extérieure et intérieure, la pose d'Eternit en toiture et en façade, la pose de fenêtres de toit, de paratonnerres et de panneaux photovoltaïques et même l'installation de poêles à bois ou à pellets. Elle est principalement active dans les projets de rénovation d'immeubles, mais participe aussi aux chantiers de nouvelles constructions. Il y a deux ans, elle a entièrement rénové son propre atelier à Cormoret, qui se trouve dans l'ancienne ferme familiale. Cherchant sans cesse de nouveaux champs de compétences, elle a par exemple réalisé le blindage complet en cuivre des deux gigantesques fenêtres en œil de bœuf du bâtiment de l'école enfantine d'Orvin. Elle effectue des travaux pour des clients dans tout le Jura bernois, mais aussi du côté de Bienne et dans le canton de Neuchâtel. Après dix ans d'activités, le bilan est très positif pour l'entreprise de Jérôme Ganguillet qui a le vent en poupe, même si les choses deviennent un peu plus compliquées depuis quelque temps, en raison, bien sûr, de la crise du covid.

Des prix et des délais plus conséquents

Cette fameuse pandémie a jeté l'industrie de la construction dans une situation très inconfortable depuis quelques mois. Certaines matières premières manquent de plus en plus, surtout celles qu'il faut importer, telles que la fibre de bois, utilisée pour l'isolation de toiture. Il a donc fallu trouver d'autres solutions pour pouvoir tout simplement continuer à travailler tout en offrant un service de qualité.

« En gros, le volume du travail est resté le même, mais les délais d'approvisionnement s'allongent, deviennent difficiles à gérer, de même que les prix qui prennent l'ascenseur. Nous faisons de notre mieux, mais c'est parfois vraiment compliqué. Je remercie tous nos clients pour leur confiance et leur patience ! » déclare Jérôme Ganguillet. Combien de temps cette situation de pénurie et de hausse des prix va-t-elle durer ? Bien malin qui saura le dire en cette période plus qu'incertaine que nous traversons.

L'équipe de J.Ganguillet Sàrl à votre service pour vos travaux de rénovation et de construction

L'écologie comme crédo

« Il n'y a malheureusement pas de mines de métaux en Suisse. Nous devons donc importer ces matières indispensables à notre travail de ferblanterie. Mais, dans la mesure du possible, nous nous fournissons exclusivement en Suisse et surtout dans la région pour les autres matériaux, afin d'éviter des transports inutiles et de soutenir l'économie de proximité » explique Jérôme Ganguillet.

Cette politique permet d'offrir des produits de très haute qualité et de réduire les émissions de CO_2 dues aux transports. Mais elle a également un prix. L'entreprise Ganguillet est donc condamnée à l'excellence pour rester compétitive sur un marché très concurrentiel.

Si vous songer à vous lancer dans un projet de rénovation ou de construction, n'hésitez pas à découvrir toutes les prestations que l'entreprise Ganguillet peut vous offrir sur son site www.jganguillet.ch. | *tl*

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

Adieux

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus durant ces jours de deuil, la famille de

Suzanne Gagnebin

née Vuilleumier

vous remercie très sincèrement de l'avoir entourée par votre présence, votre message d'amitié, votre envoi de fleurs ou votre don.

Les familles Vuilleumier et Gagnebin

Tramelan, novembre 2021

AVIS MORTUAIRE

La Municipalité de Villeret a le pénible devoir de vous faire part du décès de

Monsieur

Jean-Robert Gerber

Ancien membre des autorités et papa de Thierry Gerber, secrétaire des assemblées communales.

Le conseil municipal présente toute sa sympathie à la famille Gerber ainsi qu'à ses proches et amis.

AVIS MORTUAIRE

« Il est parti discrètement, dans cette nature qu'il aimait tant »

Son épouse : Françoise Gerber-Pieren, à Villeret
Ses enfants : Christiane Fahrni-Gerber et son ami André, et ses enfants Amélie et Alex à Villeret
Thierry et Sandrine Gerber, et leurs enfants Roby, Nyco et Tim à Villeret
Dehlia Jeanneret-Bourquin et son fils Nicolas à La Brévine
Patrick Bourquin et ses enfants Eliott et Virgile à Lignières
Sa maman : Eliane Gerber-Sommer à Saint-Imier
Ses frères : Philippe Gerber, son épouse Dominique et leurs enfants
Denis Gerber, son épouse Anita et leurs enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Jean-Robert Gerber

survenu subitement dans sa 73e année lors d'une balade à vélo.

Villeret, le 19 novembre 2021

Adresse de la famille : Madame Françoise Gerber
Combe-Grède 3
2613 Villeret

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

Merci pour le soutien et les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de notre chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman

Anny Vaucher-Sprunger

Une visite, un message, un appel, une prière, un don, une fleur, une pensée chaleureuse nous ont apporté un précieux réconfort et sont le motif de notre profonde gratitude.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Corgémont, Tramelan et Bienne, novembre 2021

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
imprimerie bechtel sa
www.bechtel-imprimerie.ch

COMMUNES DE COURTELARY ET CORMORET AVIS OFFICIELS

Déchets spéciaux : succès probant samedi dernier

En organisant samedi matin une récolte de déchets spéciaux, les Municipalités de Cormoret et de Courtelary ont visiblement répondu à un besoin important de leur population. L'entreprise spécialisée Sovag Veolia, mandatée à cette occasion, a effectivement manifesté sa surprise, à la fois face au grand nombre de personnes qui se sont déplacées au collège du chef-lieu et face aux importants volumes de produits et matériaux apportés. Sur place, les témoignages étaient unanimes : la première action de ce type, organisée conjointement par les deux communes, a suscité une forte satisfaction des habitants. Elle sera très probablement reconduite dans deux ans.

| *cmcc*

PAROISSE DE VILLERET

Nuit et Lumière

PROES – En avant ! 4e édition

Voilà le slogan pour l'édition de l'Avent 2021 de PROES, l'atelier de spiritualité expérimentale de notre région. Nous proposons pour cette fin d'année un nouveau format sous la forme d'une session de quatre séances suivies. Réservez les quatre jeudis de l'Avent pour vivre au rythme du mouvement vers la Nativité.

Les objectifs sont de vous fournir des outils simples et accessibles pour vous mettre en lien avec vous-même, les autres et la dimension spirituelle de la vie.

PROES est un acronyme (Prières – Rituels – Ouvertures – Ecritures – Spiritualités), le mot en grec signifiant en avant. Le but est d'aller au plus profond de nous-mêmes, pour changer les choses de notre vie et être guidés et accompagnés pour se donner les moyens d'y arriver.

La démarche s'adresse à toute personne désireuse d'évoluer, vers une plus grande connaissance et acceptation de soi-même, quelle qu'elle soit sa croyance ou sa perspective spirituelle. Les moyens utilisés sont une manière originale d'approcher l'Ecriture, un travail méditatif de centrage sur soi, le jeu sur le corps et le son.

Pour ceux qui sont intéressés, le prochain rendez-vous est donc le jeudi 2 décembre, de 20 h jusqu'à 21 h 30 à la Cure de Villeret. Les règles sanitaires en vigueur seront respectées (max. 30 personnes sans certificat Covid). Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Matteo Silvestrini au 079 289 95 06 ou par mail, matteo-silvestrini@referguel.ch. La participation est libre et gratuite, une collecte est toutefois récoltée pour soutenir des œuvres de bienfaisance. | *ms*

AMACC CORMORET

Marché de Noël

Le Marché de Noël de Cormoret est de retour pour une 7e édition le 11 décembre prochain !

A cette occasion, nous sommes à la recherche d'exposants désireux de faire découvrir leurs créations à notre public.

Le Marché aura lieu à la salle polyvalente de Cormoret, le coût pour une table d'environ 2 mètres est de 20 francs et la mise en place des stands se fait dès 8 h, ouverture au public dès 10 h jusqu'à 17 h. Les exposants doivent disposer d'un certificat Covid en vertu des normes sanitaires en vigueur.

Petite restauration pour le plaisir de tous.

La plus belle table se verra offrir sa place !

Renseignements et inscription jusqu'au 8 décembre : Alain Duport, La Closure 1, 2612 Cormoret, 079 405 47 96, alain.duport@outlook.com. | *ld*

Trouvé à Courtelary

Il a été trouvé à la gare (dans l'abri CFF)

Sac en tissu noir

rempli d'affaires personnelles

Cet objet peut être récupéré au bureau municipal de Courtelary, durant les heures d'ouverture. | *cm*

le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

En assemblée le 13 décembre

L'Exécutif rappelle que l'Assemblée municipale dite du budget sera réunie le lundi 13 décembre prochain, à 20 h à la halle de gymnastique. Le port du masque et la distanciation sociale y seront évidemment obligatoires.

Après la passation du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 21 juin dernier, qui est actuellement déposé publiquement au secrétariat municipal, les ayants droit se pencheront sur le budget 2022 de la commune. Ce document a été présenté largement dans ces colonnes, dans l'édition du 19 novembre.

Au goût du jour

Simultanément à sa voisine, réunie le même soir, l'assemblée sera appelée ensuite à discuter et approuver le nouveau règlement du cimetière de Courtelary-Cormoret. Des modifications mineures ont été apportées à ce document, dont la dernière mouture date d'une quinzaine d'années. En clair, le texte a été remis au goût du jour et adapté aux législations supérieures en vigueur.

Et la lumière...

Le décompte final de l'assainissement de l'éclairage public, achevé cette année, sera présenté à cette assemblée. On rappellera qu'un crédit de 250 000 francs avait été approuvé par le Législatif local en décembre 2014, puis un crédit additionnel de 30 000 francs libéré par le même organe en juin passé. Ce nouveau crédit avait été sollicité pour pouvoir procéder à l'assainissement de divers secteurs non inscrits au projet initial de 2014, mais qui ont révélé par la suite un besoin de rénovation.

La facture totale des travaux se monte très exactement à 277 603 francs, soit 157 178 francs pour la Société des forces électriques La Goule SA, 89 241 francs pour l'entreprise Wyssbrod SA, 30 584 francs pour Pro Routes SA, 332 francs pour Pierre Bühler SA et 266 francs pour le paysagiste Jacques Lachat.

Le prix final est donc inférieur de 2396 francs au crédit total.

A souligner qu'un montant de 14 094 francs a été versé par La Goule au titre de dédommagement pour utilisation de l'espace public, ce qui vaut au décompte de boucler sur 263 509 francs.

| *cm*

Cherche toujours conseiller(ère) municipal(e)

Les autorités municipales rappellent instamment à la population locale qu'elles commenceront l'exercice 2022 à six élus au lieu de sept. La démission de Théo Brand, qui quitte la commune cette fin d'année, devait déboucher sur une élection complémentaire ce dimanche 28 novembre. Or au récent délai de dépôt de candidatures, on s'en souvient, personne n'avait manifesté son intérêt pour la fonction. Dès lors, une nouvelle élection est officiellement agendée au 13 février 2022. Le délai de présentation des candidats/tes est fixé au 17 janvier prochain.

Le Conseil municipal lance un appel pressant à toutes et tous les ayants droit. Pour obtenir tous les renseignements souhaitables sur ce poste au sein des autorités locales, on s'adressera au secrétaire municipal Vincent Fleury (032 944 16 01) ou au maire Benjamin Rindlisbacher (079 622 15 26). | *cm*

Délégation

Hubert Droz, conseiller municipal, représentera les autorités à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois, le 2 décembre prochain à Tramelan.

Benjamin Rindlisbacher, maire, participera pour sa part à la séance d'information organisée le 11 janvier prochain à Saint-Imier par les responsables de l'Hôpital du Jura bernois et consacrée à l'avenir de cet établissement de soins. | *cm*

Administration fermée

La population est informée que pour la période des Fêtes d fin d'année, l'administration municipale demeurera fermée du vendredi 24 décembre au vendredi 7 janvier y compris. La réouverture du guichet interviendra le lundi 10 janvier 2022, selon l'horaire habituel.

Les habitantes et habitants qui ont besoin de documents sont invités à en tenir compte. | *cm*

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Tout fout l'camp !

Chansons réalistes des années 1930, revisitées et toujours furieusement actuelles par Daniel Perez, guitares et Catherine Kunz, cordes vocales

Catherine Kunz et Daniel Perez revisitent des chansons des années 1930

Larguez les amarres! Laissez-vous entraîner avec tendresse, espoir, humour et, au fond, une prodigieuse joie de vivre dans l'univers de ces 20 chansons. On vous promet...

... un spectacle vivifiant pour rapicoler notre humanité

Même si notre virée musicale tutoie la poisse, la dèche, la mouise, avec la camarde qui rôde, on vous promet de veiller au grain, de tenir le cap et la lanterne pour arriver à bon port avec la braise du cœur bien attisée.

Notre duo se veut un hommage revisité aux interprètes poignantes, flamboyantes, gouailleuses de ces chansons de l'entre-deux-guerres, Fréhel, Damia, Marie Dubas, Lys Gauty, Mistinguett, Marlène Dietrich, à leurs compositeurs, Léo Poll, Kurt Weil, Juel et à leurs paroliers, Maurice Magre, Raymond Asso et bien d'autres encore qui ont marqué le répertoire de cette période.

Chansons mélodramatiques

Née au début du XXe siècle, la tradition du réalisme populaire exprime les difficultés matérielles et psychologiques de l'époque. Elle explore les marges sociales, les personnages meurtris voués à des amours impossibles ou éphémères, l'univers de la prostitution ou encore le mauvais garçon séducteur au grand cœur.

Ces chansons nous touchent parce qu'elles parlent aussi d'aujourd'hui. Aussi mélodramatiques qu'elles soient, elles attisent le désir de vivre, un peu à la manière du coup de talon salutaire une fois qu'on a touché le fond.

Tout est dans le coup de talon!

Notre spectacle se propose de vous faire (re)découvrir ces pépites de la chanson française.

Le vent se lève!
A bientôt!

| *espace noir*

Taverne Espace Noir
Rue Francillon 29
2610 Saint-Imier
Samedi 27 novembre
20 h
Au chapeau

SAINT-IMIER

Lumière à tous les étages

Le 5 décembre à 17 h, en la Collégiale de Saint-Imier, pour célébrer l'entrée dans le temps de l'Avent, la collaboration des paroisses de l'Erguël et la commission musicale de la paroisse de Saint-Imier vous invitent à venir vivre un temps à part. Quatre musiciens, quatre comédiens, de la musique klezmer qui fait du bien au cœur, une pièce de théâtre en musique: un beau mélange pour découvrir quelques réalités de l'Avent dans le quotidien de l'humain et se questionner sur le sens qu'il a pour chacun de nous. | *dg*

Certificat Covid obligatoire
Collecte en faveur des Cartons du Cœur et de la journée des droits humains

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Nonagénaire

Le 19 novembre dernier, la conseillère municipale Josika Iles et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la rue de Beau-Site 21 pour célébrer le 90e anniversaire d'Alessio Antonini. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | *cm*

Ramassage des déchets verts

Le rythme hebdomadaire de la tournée des déchets verts prend fin cette semaine. Un dernier ramassage est programmé ce jeudi 25 novembre. Il faudra ensuite patienter deux semaines, soit jusqu'au jeudi 9 décembre. En décembre, janvier, février et mars, seules deux tournées par mois sont prévues. Le rythme hebdomadaire reprendra à partir d'avril 2022. | *cm*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Fête de Noël

avec la troupe des Potets-Théâtre

Envie d'une soirée sympathique? Alors rejoignez la troupe pour une soirée théâtre et/ou un repas les 3, 4 ou 5 décembre prochain.

Le dimanche 5 décembre, Saint-Nicolas sera présent après le spectacle pour une petite visite.

Vous pouvez réserver votre repas par téléphone au 079 352 13 23 ou par courrier électronique à: les.potets.theatre.sonvilier@gmail.com

Le certificat Covid est obligatoire.

Toute l'équipe des Potets-Théâtre se réjouit de vous voir nombreux.

| *cm*

Ecole de Sonvilier

Durant la matinée du 12 novembre dernier, tous les élèves de l'école de Sonvilier ont eu la chance d'écouter les comtes de Mme Isabelle Petignat-Berry, parlant de loup, de dragon, de lièvre et de plein d'autres sujets.

La semaine s'est ainsi terminée de belle manière, les yeux des élèves brillants et les sourires rayonnants. | *le corps enseignant*

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Douze heures d'adrénaline

Inspiré de la tradition théâtrale russe des kapouchnik, terme signifiant soupe aux choux en référence à celle qui mijote dans le foyer des acteurs, le Karandach est un véritable défi. Les comédiens d'Utopik Family ont douze heures chrono pour créer et présenter un spectacle. La journée commence le matin à 8 h.

Voilà une expérience originale, qui est présentée depuis 2013 dans diverses salles de Suisse romande. Les comédiens se réunissent, ils discutent, débattent, proposent puis créent le spectacle et le jouent une seule et unique fois, le soir même, à 20 h. Douze heures, pas une minute de plus, pour se lancer sous les projecteurs! Il s'agit donc d'une expérience théâtrale sans filet, remplie d'adrénaline à chaque fois et ce, aussi bien pour les comédiens que pour le public. En effet, chaque spectateur a la chance de pouvoir proposer un thème à l'issue du spectacle.

Les comédiens prennent ensuite connaissance des propositions du public et, parmi les meilleures, tirent au sort le thème du prochain Karandach. | *ccl*

Avec Fabrice Bessire, Cedric Bürgi, Thierry Grünig, Nathalie Sabato, Côme Weber
www.utopikfamily.ch
Théâtre chrono
samedi 4 décembre à 20 h
Entrée libre, collecte

Réclame

Vaccination COVID-19 (Moderna)

pharmacieplus du vallon

Heure	Nom de famille commençant par:
08h00-09h00	A-C
09h00-10h00	D-F
10h00-11h00	G-H
11h00-12h00	I-K
12h00-13h00	L-M
13h00-14h00	N-O
14h00-15h00	P-Q
15h00-16h00	R-S
16h00-17h00	T-U
17h00-18h00	V-Z

Conditions:

- si vous avez 65 ans et plus ET avez reçu votre deuxième dose il y a 6 mois ou plus
- si vous avez 65 ans et plus ET avez une preuve officielle d'infection Covid, le plus récent des deux datant de 6 mois ou plus
- si vous avez moins de 65 ans et avez un certificat médical attestant de la pertinence d'une dose de rappel
- en plus des conditions ci-dessus: si les vaccins reçus précédemment étaient de type Comirnaty® (Pfizer-BioNTech) ou Spikevax® (Moderna)

29 novembre 2021

à la pharmacieplus du vallon - sans RDV

(principalement dose de rappel)

Prenez avec vous vos cartes d'identité et d'assurance, ainsi que votre code / code QR obtenu lors de l'enregistrement sur be.vacme.ch

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Retrouvailles, repas de Noël

Le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous convier à son traditionnel repas de fin d'année, mardi 14 décembre à 12 h à la Maison de Paroisse de Sonvilier.

Au menu: choucroute et sa garniture, dessert et café, pour la somme de 15 francs, des boissons vous seront proposées à des prix modiques.

Nous vous prions de vous munir de votre certificat Covid ainsi que d'une pièce d'identité. Inscriptions et éventuelles demandes de taxi jusqu'au 6 décembre chez Charles Thommen-Perotto au 032 941 13 62. Bienvenue à vous toutes et tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs. | *l'équipe d'animation*

SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Recrutement 2021

Afin de renforcer ses effectifs, le Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël est à la recherche de nouveaux incorporés.

Notre deuxième soirée d'information aura lieu le mardi 30 novembre à 19 h 30 à la caserne de Saint-Imier (Marne de la Coudre 6, Place des Abattoirs). Toutes les femmes et les hommes âgés de plus de 18 ans et intéressés à devenir sapeur-pompier volontaire peuvent venir y découvrir nos activités.

Le team recrutement se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer et se tient à votre disposition pour tous renseignements par courriel à l'adresse: recrutement@pompiers-erguel.ch.

Visitez notre site internet www.pompiers-erguel.ch.

| *syndicat des sapeurs-pompiers d'erguël*

LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

Jubilaires à l'honneur

En cette année 2021, deux citoyennes du village ont été honorées par les Autorités municipales pour leur jubilé. Colette Schafer et Battista Perucchini ont atteint leurs 85 ans et il était tout naturel de recevoir des félicitations, selon la tradition en nos murs, et une petite attention qui leur a fait grand plaisir.

Colette Schafer, veuve récemment, et bien diminuée par la maladie, s'est mariée en 1955 et a eu le bonheur d'élever 4 enfants. Les vacances avec la caravane représentaient des moments très joyeux qui restent de très beaux souvenirs.

Battista Perucchini vit à La Ferrière depuis 1958, année de son mariage avec Giovanni. Tous deux ont voué toutes leurs forces pour pérenniser une entreprise de construction au village dans des conditions très précaires à l'époque. Deux garçons sont venus agrandir la famille et ensemble, ils ont marqué la vie active des sociétés locales en rendant de grands services. A ce jour, les bobos ont bien ralenti leur rythme du quotidien, mais le couple vit au mieux chaque journée dans leur appartement et ils se réjouissent toujours de la visite de leurs 3 petits-enfants et surtout de leurs 2 arrière-petits-enfants.

Le Conseil communal profite d'adresser à tous les aînés de bons vœux et une belle fin d'année. | *jp*

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Contrastes saisissants entre pauvreté et richesse

Un nouveau livre d'anthologie du photographe Jean-Marie Jolidon est sorti dernièrement de presse. Le titre *Inde de tous les instants* est évocateur du bouillonnement d'un pays dont l'auteur est presque devenu un citoyen. Dès le 3 décembre, les photographies en noir blanc présentées au CIP à Tramelan emmènent les spectateurs en voyage dans un pays où les contrastes sont particulièrement saisissants entre pauvreté et richesse, entre archaïsme et modernité. Le vernissage du 3 décembre est l'occasion d'une belle rencontre avec le photographe.

Enseignant et sophrologue, Jean-Marie Jolidon est passionné de photographie et de montagne. Son intérêt pour l'humain et son goût de l'aventure l'entraînent au voyage. Il capte des instants fugaces de vie et en prolonge la magie à travers ses images. A plusieurs reprises photographe du Dalaï-Lama en Europe ou durant ses séjours dans la chaîne himalayenne, Jean-Marie Jolidon poursuit le langage établi entre les hommes à travers ses ouvrages et invite à se laisser imprégner de la beauté qui s'en dégage, à sentir quelque chose de différent, de fraternel, à se laisser surprendre aussi.

Son nouveau livre intitulé *Inde de tous les instants* vient de sortir de presse. C'est un monument. Un témoignage photographique de la longue expérience de ce pays que Jean-Marie Jolidon possède. Au fil du temps, il est devenu tout à la fois, témoin privilégié et ambassadeur de ce pays de contraste avec ses villes grouillantes qui ne s'arrêtent jamais. Son témoignage photographique est accompagné des textes tout en sensibilité de Christine Grobéty.

Au CIP, le photographe présente en grand format une partie des photographies de son livre et de ses voyages des trois dernières années. L'œuvre de Jean-Marie Jolidon s'articule autour d'instants fugaces dérobés à la réalité à la fois apaisante et chaotique d'une Inde éternelle. Le chassé-croisé des hommes et des bêtes, de la vie et de la mort, de la richesse et de la pauvreté offre la capture de situations dont le principal mérite du photographe est d'en organiser l'apparent désordre.

La juxtaposition d'éléments apparemment disparates s'organise alors en toute autonomie, sans effort, sans contraintes intellectuelles. L'essence de ses chorégraphies jaillit alors aux yeux du spectateur commun par magie.

Il procède parfois en déconstruisant la réalité en trois dimensions par compartimentages, créant ainsi une nouvelle lecture sur le plan ou en images multiples, sorte de kaléidoscope invitant le spectateur à reconstituer l'image originelle. Le traitement noir/blanc des images accentue l'intemporalité d'une civilisation millénaire.

Découvrir le travail du photographe

Afin de découvrir le travail du photographe, le vernissage de l'exposition du 3 décembre sera organisé sous forme de visite guidée et d'une discussion sur la réalisation du livre. La soirée se terminera autour d'un apéritif indien à la médiathèque.

Jean-Marie Jolidon proposera également une conférence le 12 janvier. En parcourant son exposition *Inde de tous les instants*, il livrera tous les secrets d'un bon photographe de rue. | *cip*

Du vendredi 3 décembre au jeudi 23 décembre et du lundi 3 janvier au vendredi 28 janvier
CIP Tramelan
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h, dimanche fermé
Entrée libre, collecte

Vernissage le vendredi 3 décembre à 18h

Conférence « street-photographe », mercredi 12 janvier 2022, 19h30

www.cip-tramelan.ch

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

ALINE
VENDREDI 26 NOVEMBRE, 18 H
LUNDI 29 NOVEMBRE, 20 H

reprise.

ENCANTO
VENDREDI 26 NOVEMBRE, 16 H
SAMEDI 27 NOVEMBRE, 15 H
DIMANCHE 28 NOVEMBRE, 14 H

de Byron Howard, Jared Busch, Charise Castro Smith. La magie de l'Encanto a doté chaque enfant de la famille Madrigal d'un don unique, du pouvoir de la force à celui de la guérison. Tous ont reçu une aptitude particulière, excepté la jeune Mirabel, une adolescente d'une quinzaine d'années. En français. Pour tous. Durée 1 h 39.

HOUSE OF GUCCI
VENDREDI 26 NOVEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 27 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 28 NOVEMBRE, 17 H

de Ridley Scott, avec Lady Gaga, Adam Driver. L'histoire vraie de l'empire familial qui se cache derrière la célèbre marque de luxe italienne. Sur plus de trois décennies de passions, trahisons, décadence, vengeance et finalement meurtre, le film met en scène ce que signifie un nom, ce qu'il vaut et jusqu'où une famille peut aller pour reprendre le contrôle. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 44.

DE SON VIVANT
SAMEDI 27 NOVEMBRE, 18 H
DIMANCHE 28 NOVEMBRE, 20 H 15

de Emmanuelle Bercot, avec Catherine Deneuve, Benoît Magimel. Un homme condamné trop jeune par la maladie. La souffrance d'une mère face à l'inacceptable. Le dévouement d'un médecin et d'une infirmière pour les accompagner sur l'impossible chemin. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h.

LES VÉTOS SENIORS ACTIFS
MARDI 30 NOVEMBRE, 14 H 30

de Julie Manoukian, avec Noémie Schmidt, Clovis Cornillac. Perdu dans la campagne, Nico, le dernier vétérinaire de la région se bat pour sauver ses patients... La succession arrive sous la forme d'Alexandra qui a fini ses études 24 heures plus tôt, brillante, misanthrope et complètement démotivée à l'idée de finir scotchée dans le village de son enfance. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 32.

WILD-CHASSEURS-CUEILLEURS
MARDI 30 NOVEMBRE, 20 H

de Mario Theus. Le film soumet au débat l'une des plus anciennes techniques culturelles du monde et documente, avec authenticité, l'essence de la chasse sous différents angles. En VO s.-t. 12 ans.

SOS FANTÔMES : L'HÉRITAGE
MERCREDI 1ER DÉCEMBRE, 16 H

de Jaon Reitman, avec Carrie Coon, Finn Wolfhard. Une mère célibataire et ses deux enfants déménagent dans une petite ville et découvrent petit à petit leurs liens avec les anciens Ghostbusters ainsi que l'héritage secret laissé par leur grand-père. En français. 10 ans. Durée 2 h 04.

MADRES PARALELAS
MERCREDI 1ER DÉCEMBRE, 20 H

de Pedro Almodovar, avec Penelope Cruz, Aitana Sanchez-Gijon. Sur deux ans, le film suivra deux femmes qui ont accouché le même jour et qui ont des trajectoires parallèles. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). 2 h.

EXPLORATION DU MONDE : CANADA, TERRE DE GRANDS ESPACES
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
JEUDI 2 DÉCEMBRE, 19 H

de André Maurice. De Vancouver en Colombie-Britannique à Montréal au Québec, dans les splendides Rocheuses canadiennes en Alberta et les prairies de la Saskatchewan, aux chutes du Niagara en Ontario vous vivrez un voyage exceptionnel sur des terres infinies. En français. Durée 1 h 20.

AU ROYAL À TAVANNES

CRY MACHO
VENDREDI 26 NOVEMBRE, 20 H
SAMEDI 27 NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 28 NOVEMBRE, 17 H

de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Dwight Yoakam. Mike Milo, ancienne star du rodéo, se rend au Mexique pour le compte de son ex-patron afin de ramener son jeune fils à la maison. Cet amateur de chevaux désabusé parvient à nouer des liens inattendus en cours de route – et à trouver sa propre tranquillité d'esprit. En français. 12 ans. Durée 1 h 44.

LES OLYMPIADES
LUNDI 29 NOVEMBRE, 20 H

de Jacques Audiard, avec Noémie Merlant, Stephens Manas. Paris, 13e arrondissement. Emilie, Nora, Amber et Camille : trois jeunes femmes et un jeune homme – ce sont des amis, parfois amoureux, souvent les deux. Camille, jeune enseignant, emménage en colocation avec Emilie, pleine de joie de vivre, En français. 16 ans. Durée 1 h 45.

ALBATROS
SAMEDI 27 NOVEMBRE, 17 H
DIMANCHE 28 NOVEMBRE, 20 H
MARDI 30 NOVEMBRE, 20 H

de Xavier Beauvois, avec Jérémie Renier, Marie-Julie Maille. Laurent, un commandant de brigade de la gendarmerie d'Etretat, prévoit de se marier avec Marie, sa compagne, mère de sa fille surnommée Poulette. Il aime son métier malgré une confrontation quotidienne avec la misère sociale. En voulant sauver un agriculteur qui menace de se suicider, il le tue. Sa vie va alors basculer. En français. 14 ans. Durée 1 h 55.

HOUSE OF GUCCI
MERCREDI 1ER DÉCEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

SOS FANTÔMES : L'HÉRITAGE
JEUDI 2 DÉCEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

Réclame

Vaccination COVID-19 (Moderna)

pharmacieplus schneeberger

Heure	Nom de famille commençant par:
08h00-09h00	A-C
09h00-10h00	D-F
10h00-11h00	G-H
11h00-12h00	I-K
13h00-14h00	L-M
14h00-15h00	N-Q
15h00-16h00	R-S
16h00-17h00	T-U
17h00-18h00	V-Z

Conditions:

- si vous avez 65 ans et plus ET avez reçu votre deuxième dose il y a 6 mois ou plus
- si vous avez 65 ans et plus ET avez une preuve officielle d'infection Covid, le plus récent des deux datant de 6 mois ou plus
- si vous avez moins de 65 ans et avez un certificat médical attestant de la pertinence d'une dose de rappel
- en plus des conditions ci-dessus: si les vaccins reçus précédemment étaient de type Comirnaty® (Pfizer-BioNTech) ou Spikevax® (Moderna)

30 novembre 2021
à la pharmacieplus schneeberger - sans RDV
(principalement dose de rappel)

Prenez avec vous vos cartes d'identité et d'assurance, ainsi que votre code / code QR obtenu lors de l'enregistrement sur be.vacme.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG

Vente de l'Avent

Samedi 27 novembre

En raison de la pandémie de coronavirus, la vente de l'Avent aura lieu sur deux sites, soit à la rue des Prés 21 et à la Place du Marché, de 9 h à 14 h (sous réserve de modification selon les directives sanitaires).

Nous vous y invitons cordialement et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir. Vous trouverez à nos stands une grande variété de pains, tresses, tourtes, pâtisseries, sandwichs et canapés, un beau choix de magnifiques couronnes, bricolages et tombola.

Cette année, nous n'aurons malheureusement pas la possibilité, une fois encore, de nous restaurer sur place. Cela n'empêchera pas, nous l'espérons, une belle convivialité de partage, dans le respect des prescriptions sanitaires en vigueur. Vous trouverez ainsi à nos stands soupe et tartes flambées à l'emporter avec possibilité de consommer les boissons chaudes à la rue des Prés.

Au plaisir de vous rencontrer, à très bientôt.

| *église évangélique mennonite du sonnenberg*

PAROISSE RÉFORMÉE

Assemblée de paroisse

Jeudi prochain 2 décembre à 20 h à l'église, assemblée de paroisse ordinaire. Le Conseil de paroisse se réjouit de vous y rencontrer nombreux en rappelant que chaque membre de l'Eglise réformée y est cordialement invité. L'ordre du jour comporte, entre autres, budget 2022, informations de la vie paroissiale et du par8, etc. Toutes les mesures sanitaires seront prises, toutefois, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'un masque. Merci de votre présence.

| *le conseil de paroisse*

TRAMELAN
AVIS OFFICIELS

Une démission au Conseil municipal

Le Conseil municipal de Tramelan a pris acte avec grand regret mardi 30 novembre lors de sa séance ordinaire de la démission de Carine Bassin, PS. Mme Bassin terminera son mandat avec effet au 31 décembre. La conseillère municipale en charge des écoles et de la culture a pris cette décision pour des raisons privées. | *cm*

LETTRE DE LECTEUR

Initiative pour les soins infirmiers

Les soins infirmiers sont différents en fonction du lieu, du service où l'on travaille et nécessitent des compétences diverses, que l'on soit dans un service de psychiatrie, aux urgences ou en pédiatrie, nos actes seront différents. Mais ce qui nous rassemble tous, c'est l'humain qui est au centre de tous nos gestes.

Les conditions salariales sont dépendantes des cantons, de l'hôpital, de la clinique, des EMS qu'ils soient privés ou publics; ainsi que des conventions collectives.

Mais ces lieux qui reçoivent des personnes malades, accidentées, de tout âge, en souffrance physique ou psychique, en stress, accompagnées de conjoints, de familles, d'enfants ont besoin d'un personnel compétent de l'entrée à la sortie. Pour que la personne accueillie se sente en sécurité, écoutée, elle doit se trouver en face de personnel qui a de l'empathie, du temps, de la disponibilité, du savoir, de la praticité.

Une bonne formation est la base, mais des équipes complémentaires en âge, en expériences, suffisantes et avec des horaires corrects, fourniront un meilleur travail que des équipes réduites pour faire des économies.

En 1989 quand la clinique où je travaillais a installé des timbreuses, je me suis dit qu'on prenait un virage. Actuellement quand j'entends parler de rentabilité pour un hôpital, d'actionnaires, de limiter les coûts de la santé, mon poil s'hérisse.

Ce n'est pas quand on arrive en détresse dans un lieu qui doit nous soulager, nous accompagner qu'on doit penser économies.

D'ailleurs l'augmentation des coûts de la santé est une erreur, on devrait parler des coûts de la maladie et se poser les bonnes questions.

Que peut-on offrir à notre société pour rester en santé? Ceci est un autre long débat.

Pour un personnel fort et compétent, bien formé et respecté, pour une qualité de soins à l'échelle d'un pays riche, pour donner en tant qu'infirmière ce que je voudrais recevoir en tant que bénéficiaire de soins, je voterai oui. | *désirée marti, infirmière en psychiatrie*

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Le photovoltaïque fait son chemin dans notre région

La septième rencontre intercommunale sur l'énergie organisée par le Parc Chasseral, en collaboration avec Jura bernois.Bienne, a connu une belle participation mercredi 17 novembre à Sonceboz-Sombeval. Douze communes du Parc Chasseral (soit plus d'une vingtaine de participants) étaient représentées.

A l'occasion de cette septième rencontre intercommunale sur l'énergie, le Parc Chasseral et Jura bernois.Bienne ont rappelé l'urgence à accélérer la cadence dans le domaine photovoltaïque. Fin 2020, les panneaux solaires installés en Suisse atteignaient un record en couvrant 4,7 % de la demande d'électricité en Suisse, ont rappelé les organisateurs. Mais il faudrait multiplier par 15 la captation solaire pour être en mesure de remplacer l'énergie nucléaire et les combustibles fossiles, selon Swisssolar. Au rythme actuel, cela prendrait encore des décennies.

Les communes ont un rôle moteur à jouer, et beaucoup manifestent un intérêt. Elles se retrouvent toutefois face à des difficultés techniques et financières lorsqu'il s'agit de concrétiser des projets de centrales photovoltaïques. Le conseiller en énergie du Jura Bernois, Jean-Luc Juvet, a ainsi présenté les différentes possibilités d'aide et de subventions pour les communes.

Des exemples de centrales photovoltaïques de la région ont ensuite été présentés, à l'instar de celle installée sur le toit de la Fromagerie de la Suze, à Corgémont, en activité depuis 5 ans, ou encore de celle de la patinoire de Tramelan, qui vient d'obtenir le Prix solaire Suisse 2021. Deux modèles de coopératives solaires, l'une sur le canton de Neuchâtel (Coopsol), l'autre dans le Jura bernois (EcooSol), ont aussi été présentés, notamment afin de démontrer les nombreux avantages du financement participatif, pour les communes comme pour les particuliers.

Centrale solaire, photo: Parc naturel régional Chasseral

La rencontre s'est poursuivie avec un débat donnant lieu à de riches échanges et de nombreuses questions entre les huit maires présents, les conseillers communaux et les intervenants, montrant un réel intérêt de la part des communes du Parc régional.

| *parc naturel régional chasseral*

PRO SENECTUTE

Marché de Noël

Mercredi 15 décembre à Tavannes

Partagez un repas en agréable compagnie et admirez les magnifiques objets artisanaux qui seront exposés! Vos objets sont les bienvenus ainsi que vos desserts. Dès 11 h, marché de Noël suivi du repas à 12 h. | *sm*

Rens. et inscription jusqu'au 30 novembre au 032 886 83 80

RECETTE D'ICI

Biscuit aux poires et amandes

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

4-5 poires

Pâte

12 cs farine
6 cs sucre
2 cc poudre à lever
1 pincée sel
4 cs huile d'olive
3 cs lait
2 œufs

Liaison

20 g beurre liquide
3 cs sucre
1 sachet sucre vanillé
1 œuf
1 pincée de sel
1 cs rhum
1 cs amandes en copeaux

PRÉPARATION

1. Verser tous les ingrédients de la pâte dans une terrine et fouetter jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Verser dans un moule beurré de 26 cm de diamètre.
2. Peler les poires, les partager, les vider et les couper en gros quartiers. Les répartir sur la pâte.
3. Cuire le biscuit au four, à 200° C, pendant 20 minutes.
4. Pendant ce temps, préparer la liaison. Mélanger tous les ingrédients, excepté les amandes. Après 20 minutes de cuisson, verser la liaison sur le biscuit. Parsemer les amandes et poursuivre la cuisson pour 15 minutes environ.
5. Laisser tiédir sur une grille.

JG

Rubrique offerte par

BOULANGERIE – PÂTISSERIE – ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre

Saint-Imier – Villeret – Courtelary – Cortébert – Corgémont

032 944 11 39

Ouvert le dimanche matin

AGENDA

VENDREDI 26 NOVEMBRE

- L'art de la chute, Cie L'Atelier, CCL, Saint-Imier, 20 h 30
- Marché de Noël hospice Le Pré-aux-Bœufs, Sonvilier, dès 16 h

SAMEDI 27 NOVEMBRE

- Gletsch: un carrefour au milieu des Alpes, conf., CIP, Tramelan, 14 h 30
- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10 h à 17 h
- Soupe aux pois du ski-club, Es. N. Béguelin Courtelary et devant la boucherie Vuitel Cormoret, dès 11 h 30, à l'emporter
- Théâtre de marionnettes La Dérive, salle Juventuti, Tramelan, 20 h
- Vente de l'Avent, rue des Prés 21 et place du Marché, Tramelan, 9 h-14 h
- Tout font l'camp! Espace Noir, 20 h
- Concert de l'EIN, temple, Corgémont, 20 h

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10 h à 17 h
- Concert Mille et une Notes, salle de spectacles, Corgémont, 17 h
- Concert de l'AMC, collégiale, Saint-Imier, 17 h
- Concert de l'EJMO, halle de gym, Orvin, 16 h
- Conert des accordéonistes de Tavannes, église de Chaindon, 16 h

MERCREDI 1ER DÉCEMBRE

- Né pour lire, 9 h 30, CIP Tramelan
- Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10 h-12 h

JEUDI 2 DÉCEMBRE

- Soirée scrabble, CIP Tramelan, 18 h 45

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

- Vernissage exposition Inde de tous les instants, CIP, Tramelan, 18 h
- Vernissage expo art brut globalisable, kiosk pl. du Jura, Bienne, 14 h

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

- Karandach Utopik Family, CCL, Saint-Imier, 20 h
- Match au loto, Orvin, 20 h 15

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

- Lumière à tous les étages, collégiale, Saint-Imier, 17 h
- Midi fondue, salle paroisse cath., Corgémont, de 10 h 30 à 15 h

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

- Mitch, Katrina, Irma et les autres cyclones, conférence de Jean-Marc Walther, CIP, Tramelan, 19 h 30

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

- Concert de Noël de la fanfare, temple, La Ferrière, 20 h

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, salle polyvalente, Cormoret, de 10 h à 18 h

MERCREDI 5 JANVIER

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30

JEUDI 6 JANVIER

- Soirée scrabble, CIP Tram., 18 h 45

MERCREDI 12 JANVIER

- Photographie de rue, street photographe, conférence de Jean-Marie Jolidon, CIP, Tramelan, 19 h 30

EXPOSITIONS

- Exposition *Schichten/Superpositions* de Luise Maier, galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 5 décembre
- Biennale de la société des peintres et sculpteurs jurassiens, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 19 décembre
- Inde de tous les instants, expositions de photos de Jean-Marie Jolidon. CIP Tramelan, du 3 au 23 décembre et du 3 au 28 janvier.Lu-ve: 8-20 h, sa: 15-20 h, di: fermé
- Exposition de photos animalières de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN

Un projet récompensé

Ça bouge à la maison de Pro Senectute Arc jurassien a reçu le 3e prix du Eulen Award de la Fondation generation. plus. L'ancienne Conseillère d'Etat fribourgeoise Ruth Lüthi a salué la créativité et l'inventivité du projet qui a permis à des dizaines de milliers de seniors de continuer de bouger depuis le début de la pandémie.

Le 22 novembre à Berne, Pro Senectute Arc jurassien a reçu le 3e prix du Eulen Award doté de 3000 francs. C'est une magnifique marque de reconnaissance pour ces cours de gymnastique diffusés quotidiennement sur Canal Alpha, partenaire du projet depuis son démarrage en avril 2020.

Pro Senectute Arc jurassien profite de cette bonne nouvelle pour en communiquer une autre qui sera encore meilleure pour les fidèles gymnastes-téléspectatrices et téléspectateurs: nous nous activons pour financer la création des nouveaux cours – toujours animés par Fanny et Lucas – et les diffuser sur toute l'année 2022!

Pour aider Pro Senectute Arc jurassien à trouver le budget nécessaire, la Fondation lance sa collecte de Noël dès le 29 novembre prochain. Si vous vous dites, en ce temps de Noël: quel cadeau de pouvoir compter sur Pro Senectute pour nous permettre, à nous les seniors de l'Arc jurassien, de continuer de bouger et de garder du tonus et le sourire, alors soutenez ça bouge à la maison par votre don!

Les cours de 45 minutes seront diffusés, jusqu'à fin 2022, chaque jour du lundi au samedi à 10h.

| *pro senectute arc jurassien*

BIENNE

Retrouvailles musicales

Piero Trombino et Celestino Quaranta à la baguette

Deux années d'attente pour les fans de la Concordia de Bienne, et quelles retrouvailles, les plus de 200 personnes présentes dimanche dernier ont, par leurs ovations, plébiscité les instrumentistes, qui il faut le relever, n'ont point perdu de leur verve musicale. Les différents solistes, Adrian Aellig à la guitare dans *Bohemian Rhapsodie,* Maria Saponati au cornet interprétant *Waht a Wonderful World,* Sabrina Quaranta dans une envolée lyrique en interprétant *Pour une poignée de dollars* en hommage à Ennio Morricone sans oublier Hugrú Óskarsdóttir au sax soprano. Le trompettiste et comédien Piero Trombino a avec la maestria qu'on lui connait interprété *La Donna E Mobile tiré de Rigoletto* de Guiseppe Verdi. Une salle debout a ovationné ces retrouvailles après deux années d'attente. La Concordia sera l'organisatrice de la 140e Assemblée des délégués de la FJM en janvier 2022. | *jcl*

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

L'inextinguible soif de nature des classes de la région

Les demandes d'enseignants pour organiser une sortie en pleine nature ont encore augmenté dans le Parc Chasseral en 2021. Entre mai et novembre 2021, 109 classes (76 en 2020) ont passé une demi-journée ou une journée entière dans la région en compagnie d'un animateur pédagogique.

Lors de l'animation «Des arbres pleins de vie», les élèves découvrent de manière ludique les espèces qui vivent dans les arbres pendant une matinée sur le terrain, photo: Parc naturel régional Chasseral

Le succès des animations nature du Parc Chasseral en 2020 – première année covid qui avait vu bondir la demande – ne s'est pas atténué en 2021. Les animateurs pédagogiques du Parc Chasseral ont à nouveau pu répondre à cet appel de la nature ressenti par les écoles de la région. Celles-ci avaient le choix entre 8 thèmes autour de la biodiversité, de l'énergie ou de l'alimentation pour organiser leur course d'école avec le Parc Chasseral.

Douze classes ont passé une journée à la ferme en compagnie d'un agriculteur et d'un animateur du Parc, une offre présentée pour la première fois cette année en collaboration avec l'association Ecole à la ferme. Objectif: découvrir comment les aliments sont fabriqués avant de finir dans nos assiettes, comprendre les liens entre agriculture et biodiversité, et réfléchir à quelques-uns des enjeux liés à l'alimentation.

Le thème *Des arbres pleins de vie*, nouvellement proposé depuis 2020, s'est taillé la part du lion: 29 classes ont privilégié cette animation. Les 575 écoliers concernés sont partis sur la piste des habitants des vieux arbres, du petit insecte aux oiseaux comme la chouette hulotte en passant par les champignons.

Le Parc Chasseral est particulièrement heureux du succès de cette animation, puisqu'un lien direct est établi avec un projet scientifique de recensement des coléoptères liés aux vieux arbres et au bois mort réalisé entre 2016 et 2020 par des spécialistes. Coïncidence amusante, ces experts avaient dénombré 575 espèces de coléoptères lors de ce vaste inventaire, soit exactement le même chiffre que le nombre d'écoliers ayant participé à l'animation *Des arbres pleins de vie* en 2021!

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parc Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

| *parc naturel régional chasseral*

La mission de sensibilisation à la biodiversité et au développement durable est ainsi parfaitement remplie pour le Parc, puisque la préservation de ces arbres-habitats passe certes par l'information aux propriétaires forestiers, mais aussi par la sensibilisation auprès des enfants et des adultes qui la découvrent ainsi, par exemple, lors d'une animation nature.

| *parc naturel régional chasseral*

LA PLUME

Se préparer à quoi?

Chaque année, en Eglise, nous préparons Noël dès le temps de l'Avent, soit un mois avant la fête. Mais à quoi bon préparer Noël? Tout le monde en connaît la date et une majorité de personnes sait encore que c'est là que l'on fête la naissance de Jésus. Pas besoin dès lors de préparer quoi que ce soit avant le 18 décembre, pour se laisser quand même un peu de marge.

C'est oublier un peu vite que les grandes fêtes chrétiennes que sont Pâques et Noël sont précédées d'un temps de préparation. Et que si ce temps vise bien à préparer la fête, c'est autre chose que d'acheter de quoi fêter et de réserver une salle.

L'idée de se préparer devant Dieu a reculé dans les théologies actuelles, elle n'en demeure pas moins une nécessité. Il faut se préparer pour être capable de fêter pleinement, d'un cœur joyeux. Si, par le passé, il était nécessaire d'avoir accompli tout un cheminement en tant que pécheresse ou pécheur, aujourd'hui, il y a une autre préparation à vivre.

Une préparation qui permet de ne pas voir dans Noël une date incontournable dans un agenda ou encore un souci qui nous tombe dessus; un moment de malaise, entre ce que nous souhaiterions faire et ce que nous pouvons et devons faire. C'est là qu'il y a nécessité de se préparer.

Il ne s'agit pas de faire illusion, de donner l'impression que l'on est ravi d'être là, alors qu'en réalité, on se demande comment l'on va payer la facture de trop et financer les cadeaux.

Il est temps pour nous de savoir ce qui est porteur de sens; quelles rencontres nous apportent quelque chose, quels cadeaux ne sont pas des habitudes polies. Il faut se préparer pour pouvoir faire l'expérience du vivre-ensemble en étant soi; pour oser arriver sans un joli paquet parce que les moyens ou le temps ont manqué.

Vivre Noël comme une pause, en étant bien entouré·e, bien accueilli·e. Cela se prépare. Il est difficile de pouvoir être soi malgré les contraintes. Mais c'est cela que Noël peut et veut nous offrir. Saisir cette occasion ne va pas de soi, ce ne sera peut-être pas cette année ni la prochaine. Mais avoir la possibilité de saisir une telle occasion de libération est essentiel.

| *david kneubühler, pasteur*

CONCOURS

CHASSE AU CHOC

Saurez-vous retrouver les délicieux petits chocolats Camille Bloch à croquer qui se sont cachés dans nos pages? 5 magnifiques prix sont à gagner!

Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de chocolats trouvés dans cette édition (*Feuille d'Avis du District de Courtelary* Nº 43 du vendredi 26 novembre 2021) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

Délai de réception du coupon de participation

Le coupon de participation doit nous être remis au plus tard le jeudi 2 décembre à 12h, par mail à concours@bechtel-imprimerie.ch ou par courrier à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary.

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 2 décembre et les gagnants seront contactés dans l'après-midi. La remise des prix aura lieu le samedi 4 décembre de 11h à 12h à la Chocolaterie Camille Bloch, Grand-Rue 21, 2608 Courtelary.

Bonne chance à tous!

Lors de ma chasse, j'ai trouvé .....

Les chocolats ici présents servent d'exemple et **ne doivent pas être comptés** dans la chasse!

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Email .....

LES VERTS JURA BERNOIS

Recommandations de vote: 2x oui, 1x non

Les Verts du Jura bernois invitent les citoyennes et citoyens de la région à se rendre aux urnes à l'occasion des votations fédérales de ce dimanche et vous font part de leurs recommandations:

- Oui à l'initiative populaire «pour des soins infirmiers forts»: Tout le monde est d'accord sur un point, la Suisse manque cruellement de personnel infirmier et les conditions actuelles n'encouragent pas ce personnel à rester longtemps dans la profession. L'initiative permet d'améliorer les conditions de travail et de promouvoir la formation et donc d'assurer des soins de qualité et la sécurité des patients.
- Non à l'initiative populaire «Désignation des juges fédéraux par tirage au sort»: Si l'initiative peut paraître pertinente, elle n'améliore en rien la représentation des différentes sensibilités. De plus, seul le système actuel permet de garantir une bonne représentativité des régions, genres et sensibilités politiques.
- Oui à la loi Covid-19: Cette loi permet actuellement de maîtriser au mieux la pandémie. Le nombre de lits occupés, très majoritairement par des personnes non vaccinées, remonte de manière importante, ce qui montre bien que la crise n'est pas derrière nous. Cette loi permet à des événements de pouvoir à nouveau avoir lieu de manière sûre, aux étudiants de pouvoir retourner en cours en présentiel et de soutenir notre place économique.

| *les verts jura bernois*

Le bonheur le plus doux est celui qu'on partage

La période de Noël approche et avec elle, plus que jamais, l'envie de faire plaisir à ses proches, à ses amis... et à soi-même.
Dans nos pages spéciales, découvrez des idées et des offres alléchantes pour tous les goûts. Laissez-vous inspirer et soyez certains de trouver le cadeau qu'il faut, tout en favorisant les commerçants et artisans de notre région. | *nl*

Ski nordique, loisir actif hivernal par excellence en Erguël

Sur la Montagne du Droit, de la Bise de Cortébert à l'Assesseur en passant par Mont-Crosin et Mont-Soleil, ou alors de l'autre côté du Vallon, aux Bugnenets et Savagnières avec une liaison jusqu'à la Vue des Alpes, l'Espace Nordique Erguël (ENE) gère deux centres nordiques et entretient plus de 50 km de pistes pour les styles classique et skating, avec un haut niveau de disponibilité et de qualité, dans un paysage idyllique et varié, et surtout des conditions d'enneigement le plus souvent très propices à ces altitudes.

Pour skier pendant toute une saison hivernale, ENE vend des cartes de saison à 100 francs (valables pour toute la Suisse romande, à savoir Arc jurassien complet et massif des Préalpes/Alpes), ou à 160 francs (valables alors dans toute la Suisse et sur bon nombre de sites nordiques en France voisine).

Vous avez un proche qui pratique le ski nordique, débutant, amateur ou passionné aguerri, une carte de saison pour le ski nordique est une idée de cadeau utile et sympathique.

Les cartes sont en vente auprès de l'Office du Tourisme du Jura bernois à Saint-Imier, ou directement au départ des pistes, ou via le site de Romandie Ski de Fond (www.skidefond.ch – Menu « Cartes d'accès aux pistes ») sur lequel vous indiquerez alors le centre nordique auquel vous désirez que le produit de la vente soit affecté (Mont-Crosin – Mont-Soleil ou Bugnenets / Savagnières), ou enfin sur le site de l'ENE (www.cnbs.ch).

Espace nordique Erguël vous souhaite d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année, ainsi que le retour attendu de la neige pour vous adonner à votre loisir ou sport favori.

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Couvet remporte la 31e Coupe jurassienne de boccia

C'est en 1989 que le Boccia Club de Corgémont a mis sur pied cette compétition de boccia en triplette, la Coupe jurassienne, pour la première fois. Durant ces années-là, il y avait plusieurs sociétés de boccia dans l'Arc jurassien; comme le BC Porrentruy et le BC Moutier, des sociétés qui n'existent plus à ce jour. Le Boccia Club Corgémont avait un tout nouveau bocciodrome et venait de se faire membre de la FSB Fédération Suisse de Boccia, il avait eu l'idée d'organiser une manifestation pour que les sociétés de l'Arc jurassien et environ puissent se retrouver amicalement afin de partager ce sport et cette passion à Corgémont. Durant toutes ces années, les diverses sociétés des cantons de Berne, Soleure, Neuchâtel et Jura ont été invitées à participer à ce tournoi.

La 31e Coupe jurassienne de boccia en triplette s'est déroulée avec un grand fair-play et dans le respect des règles sanitaires, le samedi 20 novembre au Bocciodrome du Vallon à Corgémont. Au programme pour les huit sociétés invitées, douze matchs de qualifications suivis de la finale entre les deux meilleures formations du jour qui a vu la victoire du BC Couvet avec Lino Rota, Remo Ferrari, Miguel Rocha sur le BC Montagnard avec Domenico Rizzo, Tonino Farini, Luka Antic, Antonio Terranova.

Les finalistes de la Coupe Jurassienne 2021 (de gauche à droite) le BC Couvet: L. Rota, R. Ferrari, M. Rocha et le BC Montagnard: D. Rizzo, T. Farini, L. Antic, A. Terranova avec le responsable du tournoi V. Trevisan (au centre)

A midi, Rosmarie et Roland nous ont servi un cordon rouge avec ses garnitures que tous les participants ont apprécié.

Un grand merci à tous, aux participants, aux spectateurs et aux membres du Boccia Club Corgémont pour la réussite de ce tournoi, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 32e Coupe jurassienne de boccia. | *vt*

BC Couvet – BC Montagnard ____ 12-3

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Belle victoire des Tornades à domicile

Les joueurs du HC Cortébert toujours très soudés

Samedi dernier, les Cortés recevaient Les Ponts-de-Martel avec Cécile dans la cage et trois blocs complets d'attaquants. Le match commença par une grosse erreur de relance ce qui ne priva pas les visiteurs d'ouvrir le score, mais sur un élan d'encouragement du capitaine Craps, les Tornades marquaient à leur tour le 1-1 grâce à une réussite de Hugo, score inchangé au premier thé.

Le deuxième tiers fut à l'avantage de Cortébert et avec un Castigool qui sans se faire prier traversa toute la défense pour allumer le deux à un. Mais ce tiers fut surtout marqué par de nombreuses fautes et beaucoup d'erreurs des zèbres. 2-1 à la fin du deuxième tiers.

On retrouva les fautes stupides dans le troisième tiers. Mais cette fois, les deux équipes étaient concernées. Hugo montra son esprit de conquérant et marqua le 3-1 à la 53e minute, puis Karyl, le nouveau venu à 4 contre 5 s'en alla traverser toute la patinoire pour affronter le gardien par un somptueux dribble et enfila le puck entre les jambes du goolie. Ce qui donna la victoire aux Tornades 4-1. A noter 28 minutes de pénalités contre les Tornades et 34 minutes contre Les Ponts-de-Martel. Merci au nombreux public qui s'est déplacé pour nous soutenir. | *sn*

Cortébert – Ponts-de-Martel ___ 4-1

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

H 3e I. Tram. – FSG Courf. ___ 3-2
H Coupe Tra. – FSG Courf. __ 0-3

Samedi 27 novembre
D M15 14 h ESMA:
BMV 92 – Tram.

ASSOCIATION JURASSIENNE DE PÉTANQUE

Le congrès s'est tenu à Sonceboz

Samedi dernier, les 16 clubs affiliés à l'Association jurassienne de pétanque qui compte 325 membres tenaient leurs assises au boulodrome de La Côtate à Sonceboz. Sous la présidence de Claude Béroud, les délibérations ont débuté par les salutations à Martin Reber, chef d'agence et responsable unité sport au CJB et Lucien Jacot membre de la Fédération suisse de pétanque. En préambule, Claude Béroud a remercié la société Les Meuqueux de La Chaux-de-Fonds pour leur entrée dans l'AJP. Depuis la fin de l'année 2019, les perturbations dues au covid ont sérieusement pénalisé les concours jusqu'en mi-2021, année pour laquelle la Fédération a offert la licence, à noter que pour 2022 elle sera à nouveau payante. Malgré cela, les comptes de l'association n'ont pas trop souffert. Dans les nominations, Claude Béroud ainsi que tous les membres du comité ont été plébiscités pour une nouvelle période. Ce Congrès a également hissé Sylvie Cataldo au rang de membre d'honneur en remerciements aux 25 années passées dans les différentes activités dans l'Association. Les championnes et champions de l'année 2021 ont également été honorés.

Tête-à-tête: Tony Kerdo de Courchavon, Anne-Sophie Lauper de Bienne et Martial Seiler de Sonceboz; doublettes: Sacha et Anthony Vicenzi de Sonceboz, Sandrine et Anne-Sophie Lauper de Bienne, Romano Vicenzi et Jean-Jacques Masneri de Sonceboz; triplettes: Alain Bapst, Julien Badet et Madhi Benchok de Bienne, Alice Skerlak, Evelyne Rais et Laura Pereira de Belprahon; tir de précision: Christine Emery de Vicques, Jean-Christophe Baumann de Delémont et Salvatore Groccia de Courtételle. | *jcl*

Devant de gauche à droite Romano Vicenzi et Jean-Jacques Masneri, champions suisses vétérans, Adriano et Laura Silva, champions suisses juniors. Derrière, de gauche à droite Christine Emery, championne tir de précision 2021, Martin Seiler, champion du tête-à-tête chez les vétérans, Antoni Vicenzi, champion en doublette, Evelyne Rais, championne en triplette, Sandrine et Anne-Sophie Lauper, championne en doublette, photo: jcl

ASSOCIATION DES TIREURS VÉTÉRANS DU JURA BERNOIS

Une centenaire en pleine forme

Samedi dernier, les tireurs vétérans de l'Association bernoise fêtaient leur centenaire, au stand Winigraben de Lyss sous la direction d'Ernst Affolter et Fritz Junker. La statistique des vétérans bernois compte en ce début du centenaire 4499 membres. Cela équivaut à un quart de l'effectif total des tireurs vétérans et constitue le pilier le plus solide de l'association faîtière nationale. Pour devenir membre de l'association, il faut avoir 60 ans en tant que tireuse ou tireur actif. Parmi eux, 1178 ont au moins 80 ans et sont donc des vétérans d'honneur. Le vétéran le plus âgé actuellement, Dante Cassina de Mörigen, est né l'année de la fondation et est donc le deuxième plus âgé de l'association. Dans son discours, le conseiller aux Etats Werner Salzmann, ancien président du tir sportif bernois et président désigné de la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats, a appelé à la vigilance, il veut également s'engager politiquement pour que l'on puisse continuer à produire des munitions de haute qualité adaptées au tir sportif en Suisse. Outre les statistiques et la chronique de l'association depuis sa fondation le 16 mai 1921, si les premiers vétérans tiraient encore au mousqueton 11, un grand nombre d'armes de sport sont aujourd'hui équipées de viseurs à dioptre très sophistiqués. Et pour la nouvelle année, les tireurs au mousqueton 31 pourront désormais monter des bipieds.

En apothéose de cette journée, les yeux brillaient lors de l'entrée des bannières, à laquelle participait la délégation de l'ATVJB (Association des Tireurs Vétérans du Jura bernois), un moment émouvant dans l'histoire centenaire de l'association. | *jcl*

Jean Boegli, porte-bannière de l'ATVJB, Lucien Juillerat, Charles Liechti, Robert Cudré-Mauroux et Herman Liechti, photo: ldd

CLUB DE NATATION LA CHAUX-DE-FONDS

Deux records de club pour Niall Dandin

Les nageurs du club se sont rendus aux critériums romands et Lea Noguiera était la seule représentante aux Championnats suisses d'hiver en petit bassin. Elle n'a pas accédé aux finales, mais a réalisé 2 nouveaux records du club chez les 15 ans au 50 m dos en 31''51 et au 50 m papillon en 30''27.

Du côté de la piscine de Cossonay pour les critériums romands, le CNCF était représenté par 13 nageurs. Dans la catégorie 17 ans et plus; fille: Lorine Bonjour 1re 50 m dos en 32''40, 2e au 400 m 4 nages en 5'34''03, 3e au 200 m dos en 2'33''18. Garçon: Skander Bouhamouche 1er 50 m libre en 24''27, améliorant le record du club imbattu depuis 2012, 1er 100 m 4 nages en 1'01''89, 2e 50 m dos (29''15) et 100 m dos (1'02''63), 3e 100 m libre en 55''12, 3e en 50 m brasse en 31''98; Romain Braillard 2e 50 m libre en 25''00, 2e 100 m 4 nages en 1'04''38 et 200 m 4 nages en 2'23''29, 3e 200 m libre en 2'02''47 (record club 16 ans), 3e au 400 m libre en 4'27''15. 14 ans et moins: Jonathan Schmidt 1er 50 m brasse en 33''93 (record club 13 ans), 1er 100 m brasse en 1'16''44; Niall Dandin 2e au 50 m libre en 26''09 et 100 m libre en 58''74 (2 records clubs 13 ans), 3e 50 m brasse en 35''08, 3e 50 m papillon en 29''00. Félicitations à tous ces nageurs pour leurs belles performances. | *vs*

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Pas d'amélioration pour le Erguël HC

Il n'y a pas eu photo entre le Erguël et les étoiles chaux-de-fonnières. L'expérience des visiteurs a parlé en leur faveur. Le round d'observation ne dura qu'un peu plus de six minutes. Le temps pour Jonathan Pellet de gagner seul son duel face au portier Lionel Favre. Un joli but en soi, Maël Voumard ayant superbement bien lancé son coéquipier. Mais cela eut le don de piquer au vif les gars du président Bertrand Cuche. Corolaire de ce réveil, trois filets tombèrent presque dans la même minute. Un score qui s'aggravait encore avant la première pause. En seconde période, outre des situations spéciales qui ne donnèrent aucun avantage comptable aux deux antagonistes, il ne se passait qu'un peu d'électricité dans l'air ambiant. Le Erguël HC tenait le rythme. Il faut saluer la volonté du Erguël HC qui n'a de cesse de patiner après des jours meilleurs. Ce n'est que dans l'ultime tiers temps que les visiteurs ont donné au score des proportions plus larges. Le succès de Star Chaux-de-Fonds est donc mérité, ce n'est pas contre ce genre de formation que la bande à Pascal Gilomen et Vincent Paratte doit s'attendre à fêter son premier point.

Lars Weibel (à gauche) et Patrick Bloch ont remis les prix des meilleurs joueurs du ¼ de finale de la National Cup, Ben Leuenberger, pour les jaunes et noirs

Au bout du suspense, Saint-Imier aurait mérité mieux

En s'inclinant à la loterie des tirs au but, le HC Saint-Imier perd deux points dans un match intense, le genre de rencontre que le public apprécie.

Il s'en est fallu de peu pour que les pensionnaires de la Clientis Arena ne préservent leur invincibilité de novembre. Avec un zeste supplémentaire de hargne et de réussite aussi, les hommes de Steve Pochon auraient certainement remporté la rencontre qui les opposait à Star Foward. La formation vaudoise a surpris par son application et la qualité du jeu que les visiteurs ont déployées. Rentrés très vite au cœur des débats, les deux antagonistes ne se sont pas octroyé de temps d'observation. Ce sont les locaux qui après un peu plus de deux minutes de jeu prirent les devants par Gaëtan Struchen au terme d'une combinaison emmanchée par Yoan Vallat et Robin Fuchs. Mais les Vaudois furent plus percutants dans leur jeu de puissance, ce qui leur permit d'égaliser et de prendre l'avantage avant la première pause. Loïc Pécaut relançait les affaires des siens en trouvant la parité dans le deuxième tiers temps (26'32), mais ce fut sans suite. «Je n'ai rien à reprocher à mon équipe, ce fut un très bon match lors duquel nous avons réalisé quarante grosses minutes de jeu avec bons nombres occasions, mais lorsque l'on ne marque pas à des moments clés, nous ne sommes pas à l'abri de l'adversaire. C'est un léger coup d'arrêt, je suis globalement satisfait, l'équipe a donné ce qu'elle avait à donner, je suis simplement déçu, voire frustré, pour mes joueurs» s'exprimait le coach imérien, un brin protectionniste, au terme d'une rencontre où l'intensité et le suspens régnaient à souhait. Star Forward prenait l'avantage dans les dernières minutes de jeu avant que Quentin Pécaut renvoie tout ce beau monde en prolongation. Un plus pour le spectacle. «Nous aurions dû être plus tueurs devant le but, particulièrement au deuxième tiers où le score aurait dû évoluer en notre faveur, c'est certainement là que nous avons perdu le match. Les pénaltys, c'est une loterie qui ne nous a pas souri. Le jeu fut rapide, intense, c'est le genre de match qui doit faire revenir les spectateurs à la patinoire. L'équipe, nos prestations du moment méritent des gradins plus fournis» ajoutait Quentin Pécaut. Il a fallu dix tirs au but de part et d'autre pour départager les deux formations. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le public en a eu pour son argent. Il n'y pas besoin de faire des kilomètres pour voir du beau hockey tout en relativisant les catégories de jeu.

Les Bats en demi-finale de la National Cup

En s'imposant face aux Pikes de Romanshorn, le HC Saint-Imier a composté son ticket pour les demi-finales de cette nouvelle compétition. Celle-ci est très sérieusement organisée par la SIHF et concerne les clubs de toutes les ligues inférieures jusqu'à la Mysport League. On en veut pour preuve que les hauts dirigeants du hockey suisse se sont déplacés dans les patinoires à l'occasion des quarts de finale. A Saint-Imier, Patrick Bloch (CEO SIHF) et Lars Weibel (responsable des équipes nationales) ont fait le déplacement et félicité les Bats pour leur qualification. Les dates fixées autour d'un calendrier très serré sont inamovibles pour les équipes concernées. Ainsi le HC Saint-Imier aura le privilège de recevoir Dübendorf (Mysport League) au soir du 29 décembre.

Pour le MOJU, la palme revient aux U20

En déplacement au Centre Sportif du Sentier, les U20 de Raphaël Leuba ont remporté une probante victoire. Le score a été serré jusque dans la troisième période où les Combiers sont revenus à un but d'écart (2-3) dans la 44e minute de jeu. Cette deuxième réussite des joueurs locaux semble avoir piqué au vif les boys de Raphaël Leuba. Dans les cinq minutes qui suivirent, ils ont fait trembler les filets à trois reprises. Les Vaudois ne se remirent plus dans la course à la marque qu'ils avaient entreprise durant les périodes initiales. | *gde*

Saint-Imier – Pikes Oberthurgau 4-1 (National cup)
1re I. Saint-Imier – Star Forward 3-4
2e I. Erguël HC – Star Chx-de-Fds 1-8
U20 Vallée-de-Joux – Saint-Imier 2-6
U17 Uni Neuchâtel – St-Imier 5-3
U15 Les Griffons – Saint-Imier 2-5
U13 Top Saint-Imier – Tramelan 4-2
U13 Top Saint-Imier – Moutier 5-6

Samedi 27 novembre
1re I. 18 h: St-Imier – Yverdon-les-Bains
2e I. 17 h 30: Le Locle – Erguël HC
U17 12 h 15: St-Imier – Vallée-de-Joux
U13 Top 11 h 15: Fr.-Mont. – Saint-Imier

Dimanche 28 novembre
Filles 13 h: Lausanne – Saint-Imier
U20 18 h 15: Saint-Imier – Le Locle
U15 15 h 30: St-Imier – Vallée-de-Joux

La lutte fut acharnée, mais correcte entre Saint-Imier et Star Forward, une bonne publicité pour le hockey sur glace

CLUB DES PATINEURS DE TRAMELAN

Coupe des Franches-Montagnes

2e Luna Jolidon, 3e Eliza Halila et 4e Mina Merlino

Après une très longue pause, loin des compétitions, les patineuses ont de nouveau eu l'opportunité de montrer leurs programmes. Ce sont 27 filles dans 9 catégories différentes qui ont représenté le club lors de la coupe des Franches-Montagnes qui s'est déroulée à Saignelégier le week-end dernier. Bravo à elles. | *ma*

Interbronze BA 5e Lya Guenot, 14e Julie Bartlomé, 17e Romy Scheurer. **Interbronze BB** 10e Clara Tarzariol, 11e Thalia Schüll, 13e Lana Jeanin, 15e Catalina Gerber, 17e Cemre Savaren. **Interbronze A** 6e Zoé Greder. **Bronze BA** 2e Cloé Bartlomé, 10e Maria Andrade. **Bronze BB** 6e Lou Brullot, 7e Vicky Cuenin. **Acier BA** 12e Eline Bernard, 13e Marie Cuenin, 14e Alyssa Nater, 15e Lina Ryser, 16e Mayra Buarné. **Acier BB** 9e Enza Merlino, 13e Thais Ackermann, 15e Dounia Wäcker, 16e Maria Prazeres, 17e Romane Frésard. **Cuivre BB** 14e Kiara Voumard. **Nickel A** 2e Luna Jolidon, 3e Eliza Halilaj, 4e Mina Merlino.

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Il reste encore des places pour la Fond'Air

Le premier match de la semaine de Reuchenette a eu lieu le mercredi 17 novembre à domicile. L'équipe peut compter sur 12 joueurs et un gardien pour tenter de vaincre Crémines. Mais malgré toutes les tentatives possibles des Pérysans, le portier d'en face est intraitable, il n'y a que Kevin à la 4e minute et Claudio à la 17e qui parviennent à percer sa défense, et puis plus rien. Mais il est clair qu'avec un voire deux joueurs de ligue supérieure dans leur rang, Crémines ne laisse aucune chance aux gars de Bohnen. Résultat final: 2-5/0-3/0-3 = 2-11.

Le deuxième match se déroule samedi 20 novembre à Moutier, dans une véritable glacière, contre Reconvilier. Le contingent est de 10 joueurs et le gardien Alexandre. Le premier but pour Reuchenette est marqué par Nicolas Kollros à la 14e minute, il permet à son équipe de terminer le tiers à égalité. Score intermédiaire: 1 partout.

Après la pause, c'est Kevin qui donne l'avantage aux Pérysans, et cela en infériorité numérique, mais l'adversaire parvient à égaliser 9 minutes plus tard. Willy réussit ensuite à scorer avant le deuxième thé. Score intermédiaire: 2-3.

Le tiers final est plein de suspens, car l'adversaire égalise à la 46e minute. Damien redonne de l'espoir à son équipe, mais moins de 4 minutes plus tard, Reconvilier remet les deux formations à égalité. Les gars de Liselotte tentent tout pour reprendre les commandes, mais rien n'y fait, il faut en passer par les prolongations pour venir à bout de ce match, c'est une première pour le HC Reuchenette cette saison. Score intermédiaire: 4 partout.

Il faut tout de même presque 3 minutes à l'équipe locale pour parvenir à scorer, au grand désespoir des Pérysans. C'est un peu rageant, mais ils ont tout de même chipé un point.

Le prochain déplacement du HC Reuchenette aura eu lieu ce mercredi 24 novembre à Guin à 20 h 15, pour rencontre Gurmels. Puis jouera à la Tissot Arena de Bienne le samedi 27 novembre à 18 h contre Ins.

La traditionnelle Fond'air aura lieu le 17 décembre à partir de 18 h 30 pour un seul service, il reste environ 40 places disponibles. Inscriptions au 079 451 02 20 à partir de 18 h 30 ou par SMS. Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch. Au plaisir de vous voir tout prochainement.

| *vv*

Reuchenette – Crémines 2-11
Reconvilier – Reuchenette 5-4

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Première compétition de la saison

1re compétition à la Coupe des Franches-Montagnes et la Coupe d'Erguël en ligne de mire

En déplacement à Saignelégier, nos patineuses ont eu l'occasion de mettre en lumière leur programme. Cette première sortie de la saison aura permis d'acquérir de l'expérience, ce qui permettra d'appréhender la prochaine échéance qui aura lieu les 3, 4 et 5 décembre sur leur piste dans la magnifique enceinte de la Clientis Arena. | *jpm*

Inter-Bronze BA Chloé Léchot 15e/21
Inter-Bronze BB Elisa Marcuzzi 1re/17
Inter-Bronze A Caly Iannantuoni 1re/12; Mya Iannantuoni 2e/12
Bronze A Anaé Schluep 9e/12; Lili Golay 11e/12
Cuivre A Maïlys Jacoulot 10e/10

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 26 novembre au 2 décembre: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 26 novembre au 2 décembre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500, Par8: 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL** SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI** SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.derguel.

BIBLIOBUS UPJ
www.bibliobus.ch

LA FERRIÈRE COMMUNE Samedi 27 novembre: 9h45-11h45. **FRINVILLIER** Mardi 7 décembre: 16h30-17h15. **ORVIN** CENTRE DU VILLAGE Mardi 7 décembre: 17h45-19h30. En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple. **PLAGNE** ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE Vendredi 10 décembre: 17h30-19h15. **ROMONT** ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 10 décembre: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** COMMUNE Mardi 14 décembre: 16h30-19h30. **VAUFFELIN** PLACE DU VILLAGE Vendredi 10 décembre: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT** ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY** COLLÈGE Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER** RUE DU MARCHÉ 6 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER** COLLÈGE Lundi: 17h-19h, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE** COLLÈGE Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET** RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic: mercredi 14h-15h, gym Fit: mercredi 8h15-9h10, gym Seniors: mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN** HALLE Lundi: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15 à la halle de Péry, dimanche: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE** CENTRE COMMUNAL Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ** HALLE DE GYMNASTIQUE Mardi: 19h30-20h30, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1er samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES** SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER** RUE SAINT-MARTIN 8 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS** ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 Lundi: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm. Mardi: 18h-20h 190 cm. Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm. Jeudi: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm. Vendredi: 18h-21h 190 cm. Samedi: 9h-11h 140 cm. Certificat Covid obligatoire pour toute personne âgée de plus de 16 ans. Présentation d'une pièce d'identité au garde-bains chargé de la surveillance des lieux. 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

SOUPE AUX POIS ET NETTOYAGE 27 et 28 novembre.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h. 032 485 01 53, c.faehndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h. Vendredi: 8h30-11h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h. Jeudi: 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Fermé du 24 décembre au 7 janvier. Lundi-jeudi: 8h-12h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10h-12h, mardi et jeudi: 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mardi: 16h-18h, jeudi: 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Loriol
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

3	8		4					2
	2				3		8	4
			2	8				
	7		9		4	5		3
		4				7		
6		3	1		5		4	
				1	9			
1	4		3				9	
9					8		3	6

©raetsel.ch 1633093

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

O	K	M	Q	L	C	K	E	K	Z	Q	V	U	S
R	D	U	D	S	P	S	A	J	N	C	B	X	P
Z	R	G	O	A	Y	G	W	P	V	L	Y	I	V
O	Z	L	I	U	E	E	R	X	S	R	C	Z	L
C	D	M	H	Y	X	G	G	L	Z	B	L	G	J
E	H	X	N	W	F	I	A	M	W	V	T	Q	Y
E	Z	M	K	E	L	F	E	C	Y	I	U	I	H
O	D	D	T	Y	B	R	A	D	N	O	V	N	G
C	R	E	M	E	E	O	F	Q	I	I	W	U	V
Q	X	E	G	I	T	T	U	H	Z	A	R	I	Y
N	D	J	N	E	T	E	S	L	E	N	R	T	S
H	Q	R	J	T	I	N	E	Y	I	W	H	G	H
A	E	C	Q	J	E	P	L	Q	K	S	A	U	V
D	R	E	R	U	T	A	T	S	B	G	L	H	Y

DERNIER
EBOULIS
GAG
INUIT
LES
PIEGE
RAIDE
RENTE
RINCAGE
SOLDE
STATURE
TETEE

Solutions de la semaine dernière

4	3	9	8	2	6	7	5	1
7	2	5	3	9	1	8	6	4
6	8	1	5	7	4	2	3	9
3	9	8	1	6	7	5	4	2
5	7	6	4	8	2	9	1	3
1	4	2	9	5	3	6	7	8
8	1	7	6	4	9	3	2	5
2	5	4	7	3	8	1	9	6
9	6	3	2	1	5	4	8	7

■	F	■	M	■	■	T	H	■	■	■	■	■	■
J	E	T	E	E	■	A	U	N	E	■	■	■	■
■	L	A	R	M	O	N	T	■	U	■	■	■	■
B	I	P	■	O	R	D	U	R	E	■	■	■	■
■	D	O	D	I	N	E	■	C	■	■	■	■	■
■	E	T	E	■	E	M	P	A	N	■	■	■	■
■	■	E	G	E	E	■	E	■	A	■	■	■	■
C	U	R	E	R	■	F	R	A	I	■	■	■	■
■	N	■	L	O	S	T	O	R	F	■	■	■	■
T	I	P	E	S	■	A	N	E	S	■	■	■	■
■	A	D	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

LITANIE

Rubrique offerte par

Courtage en assurances
Analyses de prévoyance
Financements hypothécaires
Placements financiers

+41 32 322 11 05
info@optimumsolutions.ch
www.optimumsolutions.ch

Optimum Solutions SA
Bernstrasse 18
2555 Brügg b. Biel

Vendredi 26 novembre 2021 N° 43

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont

Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: Christelle Fankhauser et Alfio Sabarese, chemin du Chevreuil 12, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteurs du projet: idem.
Projet: remplacement du système de chauffage à mazout par une pompe à chaleur et installation de stores sur parcelle N° 799 au lieu-dit «chemin du Chevreuil 12», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 19 novembre 2021

Le Secrétariat municipal

Courtelary

Elections municipales complémentaires du 13 février 2022

Les électrices et électeurs de la commune de Courtelary sont appelés à procéder, par le système des urnes et du vote majoritaire, à l'élection d'un membre du Conseil municipal pour la période administrative se terminant au 31 décembre 2024.

Le vote aura lieu à la Salle communale le:

dimanche 13 février 2022, de 10 h à 12 h

En cas de ballottage, le deuxième tour de scrutin aura lieu dimanche 15 mai 2022, aux mêmes heures et dans le même local.

Conformément à l'article 8 du règlement pour l'organisation des élections municipales de la commune de Courtelary, du 17 juin 1996, les listes des candidats et des candidates doivent être déposées au secrétariat municipal, au plus tard le lundi de la 4e semaine précédant les élections, à midi (lundi 17 janvier 2022).

Elles ne peuvent contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à repourvoir. Elles indiqueront clairement de quels parti, association ou groupement de citoyens elles émanent et seront signées par au moins 10 citoyens ayant le droit de vote.

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates.

Courtelary, le 26 novembre 2021

Le Conseil municipal

Expédition en commun du matériel de propagande des partis politiques

Selon l'article 48 LDP (Loi sur les droits politiques) et 51 ODP (Ordonnance sur les droits politiques), les partis désireux de prendre part à l'envoi en commun, sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au lundi 17 janvier 2022 au plus tard.

Conditions de participation

- Le matériel de propagande, après les éventuels pliages à effectuer par les partis politiques, doit avoir le format A5 et son poids ne doit pas excéder 25 g par parti. Tout imprimé de format ou de poids supérieur sera refusé;
- Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures ou journaux de propagande; de manière à former un tout par parti;
- L'utilisation d'enveloppes d'un format supérieur à C5 n'est pas autorisée;
- La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 19 janvier 2022 à 12 h, au guichet du bureau municipal.

Courtelary, le 26 novembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Doris et Maurizio Bordichini, La Prairie 4, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Propriétaires fonciers: idem que requérants.
Projet de construction: construction d'une véranda non chauffée au sud du bâtiment sis à La Prairie 4, sur la parcelle N° 1264, zone H1.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: dalle béton avec châssis aluminium et triple vitrage.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du district de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 19 novembre 2021

Le Secrétariat municipal

Orvin

BOURGEOISIE D'ORVIN

Report de l'assemblée ordinaire

Des cas de covid s'étant déclarés récemment au sein du conseil de Bourgeoisie, ce dernier a décidé, pour des questions de sécurité, de reporter son assemblée ordinaire prévue le vendredi 26 novembre 2021.

Une nouvelle convocation paraîtra dans une prochaine édition de la *Feuille Officielle d'Avis*.

Orvin, le 26 novembre 2021

Le Conseil de Bourgeoisie

Péry-La Heutte

Avis de construction

Requérants: Virginie et Mario Cristofori, rue du Clos de Moge 5, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Virginie et Mario Cristofori, rue du Clos de Moge 5, 2603 Péry.
Auteur du projet: Boegli piscines & spas, route Principale 7, 2762 Roches.
Projet de construction: installation d'une piscine. Rue du Clos de Moge 5, 2603 Péry, parcelle N° 1044, zone H2.
Dimensions: selon les plans déposés.
Genre de construction: installation d'une piscine enterrée en coque polyester de 7 m x 3,68 m, profondeur 1,58 m. Chauffage par pompe à chaleur air/eau.
Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 26 décembre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 26 novembre 2021

Le Conseil Municipal

Renan

Avis de construction

Requérant: Sébastien Cattin, route des Convers 24, 2616 Renan
Auteur du projet: J. Ganguillet Sàrl, Vieille-route 43, 2616 Cormoret.
Adresse du projet: parcelle N° 422, route des Convers 24, 2616 Renan.
Descriptif du projet: rénovation et isolation de la toiture. Transformation de la couverture actuelle par une tuile cuite de couleur anthracite.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone habitation H2.
Dérogation: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 19 novembre au 20 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 19 novembre 2021

Le Conseil municipal

Romont

Avis de construction

Requérants: Caroline et Christophe Huber, rue du Quart Derrière 24, 2538 Romont.
Auteurs du projet: idem requérants.
Propriétaire foncier: Caroline Suzanne Huber, rue du Quart Derrière 24, 2538 Romont.
Projet: remplacement et ajout de fenêtres bois-métal sur façades nord-est et sud-est. Crépissage de la partie supérieure de la façade nord-est (actuellement: bois); modification des installations sanitaires.
Emplacement: parcelle N° 901, au lieu-dit: rue du Quart Derrière 24, commune de Romont, zone H2.
Dérogation requise: –
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.*

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 26 novembre 2021

Le Conseil municipal

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12 H

Saint-Imier

RÈGLEMENT MUNICIPAL DE L'AFFECTATION DU SOL ET DE CONSTRUCTION (RAC)

Changement d'affectation de la ZUP J 1 vers la zone mixte 1 C3a

Procédure: conformément à l'article 61 de la loi cantonale du 9 juin 1985 sur les constructions, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a approuvé, le 1er octobre 2021, le changement d'affectation de la ZUP J1 vers la zone mixte 1 C3a arrêté par le conseil de ville de Saint-Imier en date du 11 mars 2021.

Les documents peuvent être consultés par le public au secrétariat communal, à la préfecture du Jura bernois et à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire.

Saint-Imier, le 19 novembre 2021

Au nom du Conseil municipal
Le vice-maire: O. Zimmermann
Le chancelier: B. Grossenbacher

Permis de construire 21-79

Maître d'ouvrage: Jasmine Winselmann, Julia Gauss, Strasse 5, 4065 Basel.
Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 1767, Les Savagnières 59, 2610 Les Pontins.
Description du projet: agrandissement de 1,50 m du balcon existant en façade sud.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.
Dérogations: –
Zone/périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 26 novembre 2021 au 27 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En raison des fêtes de fin d'année, les personnes intéressées à consulter les plans sont rendues attentives à la fermeture des bureaux de l'administration municipale entre le 23 décembre 2021 à 16 h et le 3 janvier 2022 à 8 h et les remercions d'anticiper les dispositions nécessaires en vue d'une consultation. Le délai d'opposition court, lui, jusqu'au 27 décembre 2021.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 26 novembre 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 21-81

Requérants/Maître d'ouvrage: Hugo et Raquel Figueiredo, rue Francillon 4, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: pga architectes, rue du Brue 24-26, 2613 Villeret.
Adresse du projet: BF 684, rue Paul-Charmillot 68, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: démolition du bâtiment existant et reconstruction d'une maison familiale avec couvert à voitures intégré.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C2a.
Dérogation: –
Zone/périmètre protégé: –

Saint-Imier (suite)

Objet protégé: –
Dépôt public: du 26 novembre 2021 au 27 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En raison des fêtes de fin d'année, les personnes intéressées à consulter les plans sont rendues attentives à la fermeture des bureaux de l'administration municipale entre le 23 décembre 2021 à 16 h et le 3 janvier 2022 à 8 h et les remercions d'anticiper les dispositions nécessaires en vue d'une consultation. Le délai d'opposition court, lui, jusqu'au 27 décembre 2021.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 26 novembre 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Saint-Imier les 11 et 18 septembre 2020

«Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables»

Requérant: Othmar Gasser, Les Savagnières Dessous 49, 2610 Les Pontins.
Auteur du projet: Imza Globale Construction SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle Nº 1998, au lieu-dit: «Les Savagnières 1», Les Pontins, commune de Saint-Imier.
Projet: construction d'un abri pour chevaux avec un local de rangement pour le matériel et réalisation de différents aménagements extérieurs.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: plan de quartier «Les Savagnières», secteur B1.
Dérogations: art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sauge

Ordonnance de la commune municipale de Sauge sur la réglementation des droits d'accès à GERES – entrée en vigueur

Lors de sa séance du 22 novembre 2021, le conseil municipal de Sauge a adopté la mise à jour de cette ordonnance.

La présente ordonnance entre en vigueur au 1er décembre 2021 sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre. Elle remplace la version antérieure. Elle peut être consultée au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture du guichet.

Voies de recours
Un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sauge, le 26 novembre 2021

Au nom de la Commune municipale de Sauge
Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: Florence et Elie Buonanno, Bütigenstrasse 70, 2557 Studen.
Auteur du projet: Schwab System, Mikael Monteserin, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen.
Projet: création d'une annexe pour deux chambres supplémentaires et un couvert à voitures ainsi que diverses transformations intérieures sis sur parcelle Nº 995, ch. des Traversins 4 à Plagne, zone H2.
Genre de construction: toit: 2 pans à 22° en tuiles brun foncé / façades: en lames de bois prégrisé.
Objet protégé: néant.
Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle d'Avis du district de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 19 novembre 2021

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval

Avis de construction

N° 2021-8258
N° Commune: 402021
Requérants: Mennel-Toitures Sàrl, Joël Mennel, rue Pierre-Pertuis 16d, 2605 Sonceboz-Sombeval. Jimboiserie, Jimmy Wermuth, rue Pierre-Pertuis 16d, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteurs du projet: Mennel-Toitures Sàrl, Joël Mennel, rue Pierre-Pertuis 16d, 2605 Sonceboz-Sombeval. Jimboiserie, Jimmy Wermuth, rue Pierre-Pertuis 16d, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: rue Pierre-Pertuis 16d, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 889.
Projet: construction d'un couvert pour stockage.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: AE1.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 27 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 26 novembre 2021

Le Bureau communal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, route de la Piscine 14, 1950 Sion.
Auteur du projet: Hitz et Partner SA, Tiefenaustrasse 2, 3048 Worblaufen.
Emplacement: parcelle Nº 664, au lieu-dit: «Le Cernil», commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec l'installation de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / SOBZ.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

N° 2021-8092
N° Commune: 392021
Requérants: Laurène et Michael Moser, rue Euchette 9, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: AMA-Atelier Muller Architecte, Les Forges 5, 2732 Loveresse.
Emplacement: rue Euchette 9, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 552.
Projet: agrandissement du séjour-terrasse de la zone d'habitation existante et d'un sas d'entrée en alignement avec le mur du garage existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2
Dérogation: art. 18 RCC, distance par rapport aux routes publiques.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 19 novembre 2021

Le Bureau communal

Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Modification de la demande de permis de construire publiée le 16 avril 2021

Requérante: Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Sigeom SA, Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: parcelles Nos 1080, 1082 et 1150, aux lieux-dits: «Haut du Bémont et Haut de la Montagne», commune de Tramelan.
Projet: assainissement d'un chemin de desserte agricole et réfection d'une place avec rabotage de surface, réfection et élargissement du coffre et pose d'enrobé bitumineux.
Modifications: assainissement d'un chemin de desserte agricole comprenant le rabotage de la surface existante, l'élargissement du coffre, la pose d'enrobé bitumineux sur la partie sud (env. 40 ml), la création de bandes de roulements avec partie centrale en groise sur deux tronçons (env. 320 ml) et la pose de plaques béton sur la partie la plus pentue (env. 120 ml).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: PP3.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites, uniquement contre les modifications, par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Modification de la demande de permis de construire publiée le 16 avril 2021

Requérant: Frédéric Desvoignes, Haut de la Montagne 1, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Sigeom SA, Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: parcelles Nos 1147 et 1150, au lieu-dit: «Haut de la Montagne», commune de Tramelan.
Projet: assainissement du chemin d'accès et réfection de diverses places autour de l'exploitation agricole avec rabotage de surface et pose d'enrobé bitumineux.
Modifications: chemin d'accès: réalisation de bandes de roulement en béton avec partie centrale en groise, sans pose de revêtement bitumineux.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 décembre 2021 inclusivement, auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites, **uniquement contre les modifications,** par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 novembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N° 2021/74

Requérant: Jacques Giauque, rue de la Promenade 38, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: construction d'un couvert en bois sur l'escalier d'accès à l'entrée principale. Parcelle N° 2286, zone H2. Emplacement: rue de la Promenade 38, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Recensement architectural: ensemble bâti: aucun. Bâtiment: digne de conservation.
Dérogation: –
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 novembre 2021 au 19 décembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 novembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/54

Requérants: Marie-Claude et Yann Chatelain, rue de la Place 9, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure (avec protection visuelle). Parcelle N° 1287, zone H2. Emplacement: rue de la Place 9, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Dérogation: - art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.
La mise à l'enquête publique a lieu du 19 novembre 2021 au 19 décembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 novembre 2021

La Commune de Tramelan